



Rapport
2022 sur
l'investissement
durable





Notre mission est de contribuer à établir les bases permettant à 21 millions de cotisants et de bénéficiaires du Régime de pensions du Canada d'assurer leur sécurité financière pendant leur retraite. Nous sommes convaincus que les entreprises qui prévoient, gèrent et intègrent efficacement les facteurs liés à la durabilité qui sont importants pour leurs activités sont plus susceptibles de durer et de créer de la valeur à long terme.

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|----------|--|-----------|
| Présentation d'Investissements RPC | 2 | Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette | 24 |
| Pérennité financière du Régime de pensions du Canada | 3 | Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette | 26 |
| Message du président | 4 | Obligations vertes | 42 |
| Notre approche en matière d'investissement durable | 8 | Actionnariat actif | 46 |
| L'investissement durable pour créer et préserver la valeur à long terme | 9 | Comment nous votons | 47 |
| Investissement durable à Investissements RPC | 10 | Aperçu des votes par procuration en 2022 | 48 |
| Intégration des considérations liées à la durabilité dans le cycle de vie des placements | 14 | Partenaires et faits saillants de 2022 | 57 |
| Attentes d'Investissements RPC à l'égard des sociétés en portefeuille | 22 | Mobilisation et bien-être des employés à Investissements RPC | 61 |

Présentation d'Investissements RPC

DANS CETTE SECTION

| | |
|--|---|
| Pérennité financière du Régime de pensions du Canada | 3 |
| Message du président | 4 |



Investissements RPC est bien placée pour créer de la valeur financière à long terme en intégrant des facteurs de durabilité dans ses décisions de placement.

Investissements RPC est un organisme de gestion de placements mondial. Nous avons été établis avec un objectif clair : assurer la solidité et la pérennité du Régime de pensions du Canada (RPC) à long terme. Nous investissons prudemment les sommes qui nous sont transférées par la caisse du RPC, contribuant ainsi à établir les bases qui permettront aux Canadiens de s'assurer une sécurité financière pour la retraite.

La structure de gouvernance d'Investissements RPC est reconnue dans le monde comme un modèle à suivre pour les régimes de retraite nationaux. Nous exerçons nos activités sans lien de dépendance avec les gouvernements, et notre équipe de direction relève d'un conseil d'administration indépendant et professionnel.

Notre objectif est de gérer la caisse du RPC dans le but de servir au mieux les cotisants et les bénéficiaires. Nos professionnels chevronnés investissent à l'échelle mondiale dans des actifs publics et privés afin de maximiser les rendements, tout en évitant les risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC. Nous sommes convaincus que les entreprises qui prévoient et gèrent efficacement les risques et les occasions d'affaires dynamiques et émergents, y compris les changements climatiques, sont plus susceptibles de prendre des décisions éclairées et de créer de la valeur à long terme. C'est pourquoi nous tenons compte de ces risques et possibilités liés au développement durable et les intégrons à notre analyse des placements sur l'ensemble du cycle de vie des placements et des catégories d'actif, lorsque ces considérations sont importantes. Cela inclut s'engager activement auprès de nos partenaires en placement et des sociétés en portefeuille afin de les inciter à améliorer leur gestion de ces facteurs en vue d'améliorer les résultats à long terme des sociétés et des actifs dans lesquels nous investissons.

Pérennité financière du Régime de pensions du Canada

Viabilité du RPC

Plus de 75 ans

Revenu net sur 10 ans au 30 juin 2022

305 G\$

Rendement sur 10 ans (nominal/réel net) au 30 juin 2022

De 10,3 % à 7,8 %

Cotisants et bénéficiaires du RPC

21 M

Le RPC est conçu pour offrir une source stable de revenu de retraite aux Canadiens, aujourd'hui et pour les générations futures.

Le Bureau de l'actuaire en chef surveille la viabilité à long terme de chaque volet du Régime. Tous les trois ans, l'actuaire en chef produit un rapport sur la situation financière du RPC de base et du RPC supplémentaire au cours des 75 prochaines années.

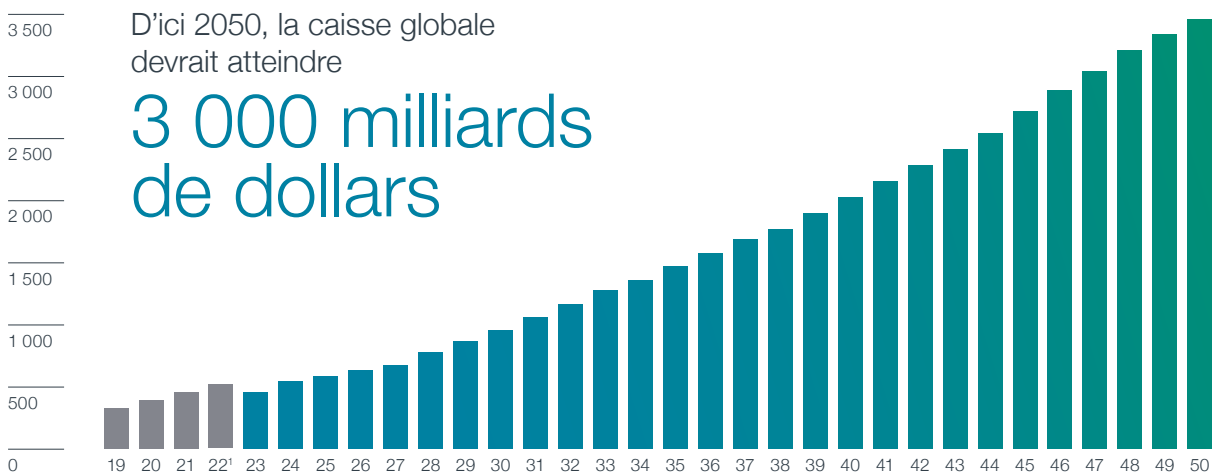
Le plus récent rapport, publié en décembre 2019, a de nouveau confirmé que les deux volets du RPC sont viables aux taux de cotisation prévus par la loi au 31 décembre 2018.

Le graphique ci-dessous illustre les projections combinées de l'actif tirées du 30^e rapport de l'actuaire en chef, qui tient compte des changements futurs sur le plan de la démographie, de l'économie et des environnements de placement. La caisse a deux sources de croissance : les cotisations nettes des participants au RPC et le revenu net tiré des placements.

Projection concernant les actifs de la caisse au 31 décembre (milliards de dollars)

■ Actifs réels

■ Actifs prévus



1. Représente l'actif total réel de la caisse de 523,1 G\$ au 30 juin 2022.

Message du président

Au cours de l'année dernière, les marchés financiers ont évolué dans la façon dont ils intègrent l'impact environnemental, les pressions sociétales et le risque lié à la gouvernance aux facteurs quotidiens de rendement. Nous sommes d'avis que ces mesures reflètent la réalité selon laquelle anticiper et gérer ces risques et occasions déterminer a la pérennité des entreprises décennie après décennie. La façon dont nous sélectionnons les placements et tenons la direction responsable de la gestion de ces facteurs peut accroître ou réduire la valeur à long terme de la caisse du RPC. C'est pourquoi notre approche en matière d'investissement durable demeure claire : maximiser la valeur en construisant et en faisant évoluer un portefeuille qui vise à produire un rendement durable à long terme. Le présent rapport fait le point sur les activités liées à la durabilité que nous avons entreprises du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Chers cotisants et bénéficiaires du Régime de pensions du Canada,

Investir pour les prochaines générations nous oblige à prioriser nos objectifs à long terme tout en gérant les défis actuels. Les fortes pressions inflationnistes, la fragilité des chaînes d'approvisionnement et l'insécurité alimentaire et énergétique font partie des difficultés que le marché traverse actuellement. Cependant, ces défis immédiats n'éliminent pas la nécessité d'examiner de façon approfondie comment notre influence en tant que propriétaire d'actifs et actionnaire avec droit de vote peut améliorer la façon dont notre écosystème de placement mondial s'attaque aux problèmes à long terme, comme les changements climatiques et les attentes changeantes des parties prenantes.

C'est pourquoi nous avons décidé plus tôt cette année qu'Investissements RPC s'engagerait à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 après avoir effectué une étude approfondie de ce que cet engagement signifierait pour notre organisation et votre fonds de retraite. Nous n'encourageons tout simplement pas le fait de se départir des sociétés émettrices de notre portefeuille. Au lieu de cela, pour obtenir de solides rendements des placements et soutenir la décarbonisation de l'économie réelle, nous devons financer la réduction des émissions en rendant les sociétés du portefeuille responsables de l'élaboration de plans de transition crédibles; investir dans des solutions et le déploiement de technologies vertes évolutives; et soutenir la transition des secteurs gris vers les secteurs à zéro émission nette. Cette conviction est à la base de nos Principes relatifs aux changements climatiques et de notre engagement à l'égard de la carboneutralité.

Les deux tiers des sociétés de l'indice S&P 500 ont des cibles d'émissions et plus de 70 pays, dont le Canada, se sont engagés à atteindre une cible de zéro émission nette d'ici 2050. Nous soutenons la transition de l'économie mondiale vers la carboneutralité en préparant notre portefeuille et nos activités en prévision d'un monde carboneutre. En travaillant à l'échelle de l'organisation et avec certaines sociétés du portefeuille, nous cherchons des occasions d'atténuer les risques liés à la durabilité, y compris les changements climatiques, d'élaborer des stratégies de transition et de saisir des occasions de placement.



John Graham, président et chef de la direction

Notre engagement à l'égard de la carboneutralité s'étend à toutes les sphères. Nous sommes en voie d'atteindre zéro émission nette pour les activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023. De plus, nous prévoyons que notre investissement de 66 milliards de dollars dans des actifs verts et de transition à la fin de l'exercice 2022 s'étendra pour atteindre au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030. Nous avons également démontré notre engagement envers la durabilité en 2021 en nommant un chef du développement durable pour guider notre stratégie et sa mise en œuvre. Les mesures que nous prenons pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050 sont décrites en détail [ici](#), et un rapport d'étape sur ces mesures sera publié à la fin de l'exercice.

Compte tenu de l'engagement accru des entreprises et de la multiplication de la réglementation en matière de publication de l'information sur les changements climatiques, nous nous attendons à ce qu'un nombre croissant de sociétés déclarent leurs émissions, que la portée de leurs déclarations augmente et que les vérifications par des cabinets indépendants soient plus nombreuses au cours de l'année prochaine. De véritables progrès ont été accomplis dans le domaine du développement des infrastructures visant à soutenir la gestion du risque climatique, notamment l'amélioration de la réglementation, des normes de déclaration, des outils climatiques et des directives sur la compensation.

Présentation d'Investissements RPC

Nous reconnaissons également qu'un bon nombre de ces mesures de soutien sont toujours en cours d'élaboration et restons ouverts aux changements d'orientation ainsi qu'aux occasions de contribuer à la construction de cette infrastructure essentielle. Par exemple, l'Institut sur les données d'Investissements RPC travaille en collaboration avec des sociétés et des organismes du secteur pour améliorer la surveillance des questions liées au climat en utilisant un **cadre d'évaluation des capacités de réduction** qui aide les sociétés à calculer leurs émissions et le coût d'atténuation.

Notre rôle

Notre **Politique en matière d'investissement durable** indique clairement que nous ne dictons pas la stratégie des sociétés – nous respectons leur rôle en tant qu'exploitants et le nôtre en tant que propriétaires. Cependant, ne vous y trompez pas, nous avons des attentes claires à l'égard des administrateurs lorsqu'il s'agit de veiller à ce que les entreprises soient gérées de façon durable. En tant qu'investisseurs adoptant une approche active et engagée pour superviser notre portefeuille de placements privés, nous cibons les interventions appropriées pour obtenir de meilleurs rendements. Cela peut comprendre l'amélioration de la gouvernance, des prix et des coûts; la gestion environnementale ou des parties prenantes; l'utilisation de notre méthode de placement axée sur la décarbonisation; ou l'utilisation de notre plateforme publique pour maximiser les rendements à long terme en tenant compte de toutes les parties prenantes.

Nous intervenons aussi de façon proactive auprès des sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons et qui présentent un niveau élevé de risque lié aux changements climatiques afin de nous assurer que leur conseil d'administration exerce une surveillance claire. Cela signifie s'assurer qu'un cadre de gouvernance des changements climatiques est en place, que le risque climatique est cerné et quantifié, et que ces données sont intégrées dans la stratégie, la culture et les activités des sociétés ainsi que dans l'information qu'elles publient. Lorsque ce n'est pas le cas, nous n'appuyons pas le renouvellement des mandats des administrateurs.

Nous offrons le même niveau d'engagement à l'égard de la diversité des conseils d'administration des sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons en appliquant notre **Politique de vote à l'égard de la diversité**, qui a été élargie au cours de la dernière année. Nous exigeons maintenant que les conseils d'administration de sociétés ouvertes en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, ainsi qu'en Australie, au Canada, dans les pays développés d'Europe et aux États-Unis, comptent au moins 30 % de femmes administratrices. Selon nous, les sociétés dont le conseil d'administration et l'équipe de direction

sont diversifiés et inclusifs sont plus aptes à dégager des résultats financiers supérieurs. Les sociétés qui manquent de diversité, quelle qu'en soit la sorte, notamment en matière de mixité, de race, d'expérience et d'âge, risquent de ne pas profiter de points de vue essentiels sur des décisions d'affaires cruciales et pourraient s'exposer à des risques de gouvernance inutiles.

Ce que l'expression « facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance » (ESG) signifie pour nous

Au cours de l'année dernière, l'utilité et l'intégrité de l'expression « facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance » (ESG) ont suscité un débat. Investissements RPC utilise cette expression pour désigner un ensemble de facteurs que nous analysons pour prendre des décisions de placement plus éclairées. Ce sont des compléments importants à l'analyse financière traditionnelle. Il est inévitable de devoir faire des compromis entre les facteurs ESG, et notre solution est d'évaluer soigneusement ceux qui sont susceptibles d'avoir la plus forte incidence sur le rendement des placements. Pour nous, l'étiquette ESG n'est pas ce qui compte. Ce qui est vraiment pertinent, c'est d'évaluer, de comprendre et de prendre en compte les facteurs plus larges qui influent sur la croissance des entreprises, qu'ils soient de nature sociétale, environnementale ou de gouvernance.

Conclusion

À l'heure actuelle, maximiser la valeur à long terme d'une entreprise ne se limite plus à l'excellence stratégique, opérationnelle et financière. Cette maximisation exige que les conseils d'administration et les dirigeants anticipent et gèrent un environnement très dynamique. Elle requiert notamment une plus grande diversité de points de vue au sein du conseil d'administration, une culture évoluée de la gestion des risques et du repérage des occasions, un engagement plus proactif à l'égard de l'empreinte environnementale, de la main-d'œuvre, des chaînes d'approvisionnement, de la cybersécurité et de la sécurité des données, et bien d'autres facteurs. Les organisations efficaces dans ces domaines préserveront et augmenteront la valeur pour les actionnaires à long terme, et les investisseurs qui cherchent à repérer ces sociétés seront bien placés pour obtenir des rendements de placement supérieurs.

Cordialement,



John Graham
Président et chef de la direction



Notre approche en matière d'investissement durable

DANS CETTE SECTION

| | |
|--|----|
| L'investissement durable pour créer et préserver la valeur à long terme | 9 |
| Investissement durable à Investissements RPC | 10 |
| Intégration des considérations liées à la durabilité dans le cycle de vie des placements | 14 |
| Attentes d'Investissements RPC à l'égard des sociétés en portefeuille | 22 |



L'investissement durable pour créer et préserver la valeur à long terme

La nature des risques et des occasions économiques et d'affaires a fondamentalement changé durant le siècle en cours. Les sociétés exercent leurs activités dans un contexte de plus en plus concurrentiel et numérique, alors qu'elles cherchent à fournir des biens et des services à près de huit milliards de personnes. Cette situation a entraîné une hausse et une évolution rapide des attentes des parties prenantes à l'égard d'une croissance durable et inclusive. Par conséquent, les facteurs liés à la durabilité, y compris les changements climatiques, ont une incidence de plus en plus directe sur le profil stratégique, opérationnel et financier des sociétés partout dans le monde. La guerre en Ukraine et la crise alimentaire mondiale qui en a résulté, ainsi que l'augmentation du coût de la vie causée par de multiples sources de pressions inflationnistes, ont corsé le problème au cours de l'année dernière. De fait, nous sommes persuadés que les sociétés et les investisseurs capables d'anticiper, de gérer et d'intégrer efficacement ces nouveaux risques et occasions dynamiques et importants dans leur stratégie sont plus susceptibles de préserver et de créer une valeur à long terme que celles qui ne le sont pas.

En revanche, le fait de sous-investir dans des stratégies de transition climatique, de maintenir des pratiques de recrutement de main-d'œuvre irresponsables ou contraires à l'éthique, d'omettre de composer avec des conditions de travail hostiles et des pratiques de cybersécurité inadéquates peuvent miner la valeur d'une entreprise. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux risques et possibilités liés à la durabilité auxquels font face les entreprises aujourd'hui. Cette érosion de la valeur peut se traduire par une perte de compétitivité à mesure que l'économie évolue vers la cible de zéro émission nette. Cela pourrait également entraîner une baisse de la confiance et de la fidélité des clients, une perte de valeur de la marque ou l'incapacité d'attirer des gens de talent. Dans les pires cas, une société pourrait perdre son permis d'exploitation social, voire légal. À l'inverse, le fait de gérer ces facteurs de façon proactive et d'y investir peut se traduire par la création et la préservation de la valeur à long terme pour une société.

Nous reconnaissons que les facteurs liés à la durabilité, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou de gouvernance, sont souvent interreliés et que, lorsqu'ils sont importants, ils doivent être gérés de façon exhaustive. Notre utilisation de l'expression « facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) » reflète une convention



utilisée par le marché plutôt qu'une tentative visant à simplifier exagérément une discipline qui, nous le reconnaissons, est plus complexe et nuancée que ce que ces trois initiales peuvent laisser entendre.

Le rapport décrit notre approche et nos activités du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, à moins d'indication contraire.

Voici certains principes qui sous-tendent notre approche en matière d'investissement durable :

- Compte tenu de nos objectifs législatifs, nous prenons en considération les risques et les possibilités liés à la durabilité et les intégrons à nos activités d'analyse de placements et de gestion des actifs, au lieu d'éliminer les placements uniquement sur la base des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Nous tenons compte des répercussions économiques de ces risques et possibilités liés à la durabilité, non seulement sur l'ensemble du cycle des placements, mais également pour l'ensemble des catégories d'actif, lorsque ces considérations sont importantes.
- En tant que propriétaire actif, nous surveillons les facteurs liés à la durabilité et nous nous engageons auprès des entreprises afin de les inciter à améliorer la gestion de ces facteurs, lorsqu'ils sont importants, afin d'améliorer les résultats à long terme pour les entreprises et les actifs dans lesquels nous investissons.
- Nous soutenons la répartition des pouvoirs et des fonctions entre les trois grands groupes d'intéressés qui sont au cœur d'une bonne gouvernance d'entreprise, soit les actionnaires (propriétaires), les administrateurs et les gestionnaires, et nous jugeons que les administrateurs doivent agir de façon responsable envers la société au sein de laquelle ils occupent leurs fonctions, mais qu'ils doivent aussi rendre des comptes aux actionnaires de la société, en tant que propriétaires.
- Lorsqu'une société est confrontée à d'importants facteurs liés à la durabilité, y compris des

changements climatiques, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration s'assure d'en tenir compte et à ce qu'il les intègre à la stratégie de la société.

- Nous nous attendons à ce que de l'information financièrement pertinente sur des facteurs potentiellement importants liés à la durabilité permette aux investisseurs de mieux comprendre, évaluer et apprécier ces risques et possibilités, y compris leur effet possible sur le rendement de l'entreprise. Nous soutenons l'harmonisation des rapports avec les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). (Nos rapports sont conformes aux recommandations du GIFCC, disponibles [ici](#)).
- Le personnel, les clients, les fournisseurs, les gouvernements et la collectivité en général sont directement concernés par la conduite novatrice des sociétés et leur rendement à long terme.

Nous nous efforçons d'être à la fois fidèles à nos principes et pragmatiques en tenant compte des normes du secteur d'activité de la société, du rendement de celle-ci, des aspects relatifs à la concurrence, des exigences réglementaires et des autres facteurs à prendre en considération pour cerner les problèmes.

Pour en savoir plus sur nos Principes d'investissement durable, consultez notre [Politique en matière d'investissement durable](#), qui comprend nos Principes relatifs aux changements climatiques.

Investissement durable à Investissements RPC

Notre conviction que la prise en compte des facteurs liés à la durabilité tout au long du cycle de vie des placements favorise la création et la préservation de la valeur à long terme est reflétée dans le graphique à la [page 12](#). Nos [Principes et directives de vote par procuration](#), notre [Politique en matière d'investissement durable](#) et notre cadre intégré de gestion (voir les pages 29 à 31 de notre [Rapport annuel](#)) décrivent la façon dont nous abordons ces décisions dans le contexte de nos objectifs législatifs.

Notre **conseil d'administration** supervise l'élaboration par la direction de l'orientation stratégique de l'organisme. La stratégie prévoit des politiques et

des mesures de contrôle en matière de gestion des risques, ainsi que des mécanismes de surveillance et de présentation de rapports. Notre conseil d'administration approuve nos Principes et directives de vote par procuration, la Politique en matière d'investissement durable et la Politique de gestion du risque sur recommandation de notre chef du développement durable, de notre comité des stratégies et du risque de placement ou de notre comité de l'investissement durable.

Notre **président et chef de la direction** est responsable de tous les risques et de toutes les questions organisationnelles au-delà de ceux qui sont spécifiquement réservés au conseil.

Notre **chef du développement durable** est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre stratégie liée au développement durable au niveau de l'entreprise¹. Compte tenu de la nature intégrée de notre approche, notre chef du développement durable travaille en étroite collaboration avec le chef de la direction, le chef des placements et le chef des finances et de la gestion des risques pour s'assurer que nous maintenons une approche globale et transversale en matière de durabilité, notamment en respectant notre engagement d'atteindre zéro émission nette dans l'ensemble de la caisse et nos activités d'ici 2050². Pour atteindre nos objectifs à long terme liés à la durabilité, il faut une étroite collaboration entre le chef du développement durable et les chefs de service à l'égard des objectifs annuels.

Notre **chef de l'investissement durable** dirige l'équipe responsable de l'intégration des risques et des possibilités liés à la durabilité, y compris les changements climatiques, dans l'ensemble de nos programmes d'investissement, et assure le leadership éclairé interne et externe sur les facteurs clés et émergents liés à la durabilité. Le chef de l'investissement durable préside également le comité de l'investissement durable et relève directement du chef du développement durable.

Notre **comité des stratégies et du risque de placement** est composé du chef des placements, du chef des finances et de la gestion des risques et de l'avocat-conseil; la présidence est assurée par le président et chef de la direction. Le chef du développement durable participe activement aux questions pertinentes liées à la durabilité. Le comité des stratégies et du risque de placement est élargi pour inclure des membres de l'équipe de la haute direction pour certaines questions qui nécessitent des perspectives plus larges. Le comité des stratégies et du risque de placement et ses sous-comités ont certaines responsabilités en matière d'approbation, y compris l'approbation de la norme relative au risque climatique et du rapport sur l'investissement durable. Le comité fournit également des conseils et des recommandations sur des questions liées à la durabilité, y compris notre **Politique en matière d'investissement durable** et nos **Principes et directives de vote par procuration**.

Notre **comité de mise en œuvre des portefeuilles** est un sous-comité de la direction du comité des stratégies et du risque de placement. Le comité de mise en œuvre des portefeuilles appuie la surveillance par le comité des stratégies et du risque de placement des responsabilités liées aux placements. Présidé par le chef des placements,

le comité surveille les aspects clés de la mise en œuvre des portefeuilles et examine un éventail de questions stratégiques en matière de placement et de risque dans le cadre de son examen des nouveaux placements, des dispositions et des transactions subséquentes aux fins d'approbation. Le comité évalue également si des placements précis cadrent avec le mandat de la stratégie active correspondante et formule des conseils sur certaines questions concernant les placements, y compris les stratégies, mandats et examens du service. Le chef de l'investissement durable est membre du comité de mise en œuvre des portefeuilles.

Le **comité de l'investissement durable** est présidé par le chef de l'investissement durable. Il est composé de dirigeants de l'ensemble de l'organisme et agit à titre de « forum central » aux fins de la surveillance et de la formulation de conseils sur la durabilité, y compris les changements climatiques. Les membres de ce comité travaillent de concert avec le service d'investissement durable pour définir le point de vue et la position d'Investissements RPC dans les domaines liés au développement durable, tout en assurant la communication des principaux enjeux à leurs services respectifs. Ses responsabilités comprennent l'approbation des ajouts à notre registre des obligations vertes (voir les **pages 42-45** pour en savoir plus sur notre programme d'obligations vertes) et la prestation de conseils au chef du développement durable sur des questions clés liées à la durabilité, y compris notre Politique en matière d'investissement durable, nos Principes et directives de vote par procuration et notre rapport annuel sur l'investissement durable.

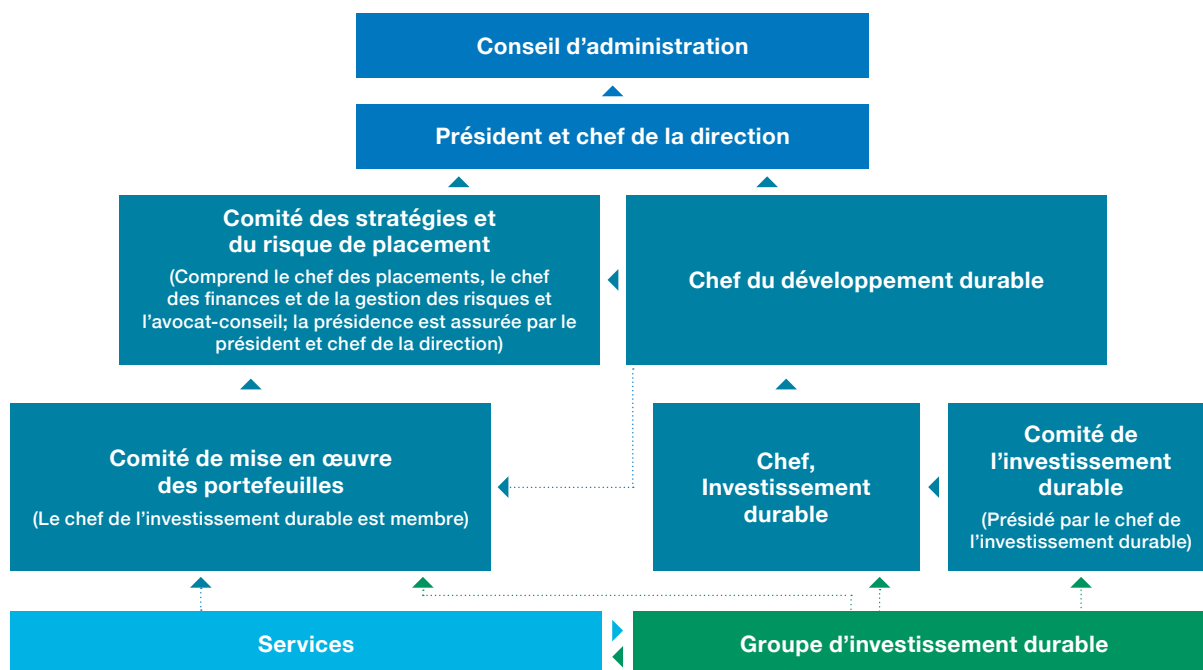
Nos **services** travaillent en étroite collaboration avec le groupe d'**investissement durable** afin d'intégrer les facteurs liés à la durabilité importants dans les décisions de placement et la gestion d'actifs, et d'éclairer la prise de décisions de vote et l'engagement vis-à-vis des sociétés publiques et privées qui font partie de notre portefeuille (voir la **page 13** pour de plus amples renseignements sur notre groupe d'investissement durable). Nos services juridiques, Affaires publiques et communication, ainsi que Finances et Gestion du risque, veillent aussi à ce que les risques liés aux placements, à l'exploitation et à la réglementation, les risques juridiques et stratégiques ainsi que les facteurs liés à la réputation soient pris en compte.

Les facteurs liés à la durabilité sont intégrés aux objectifs des employés et aux structures de rémunération, le cas échéant.

1. Nous cherchons actuellement à nommer un nouveau chef du développement durable. Entre-temps, notre président et chef de la direction assume toutes les responsabilités liées au poste de chef du développement durable.
2. Le 28 juin 2022, nous avons annoncé que l'actuel poste de directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques sera divisé en deux postes de direction distincts. Dorénavant, l'organisation pourra compter sur un chef de la gestion des risques et un chef des finances. Par conséquent, le chef du développement durable travaillera en étroite collaboration avec les deux personnes sur les questions pertinentes.

Notre approche en matière d'investissement durable

Investissement durable à Investissements RPC



Nos pratiques d'investissement durable sont guidées par les lignes directrices suivantes, approuvées par le conseil d'administration :

Politique de gestion du risque

Politique en matière d'investissement durable

- Principes relatifs aux changements climatiques
- Principes d'investissement durable

Principes et directives de vote par procuration

Notre **équipe virtuelle responsable de la durabilité** facilite le partage des connaissances et la collaboration sur des sujets liés au développement durable à l'échelle de l'organisme. Les membres de cette équipe, qui comptent des représentants de tous nos bureaux à l'échelle mondiale, présentent leurs points de vue et suscitent des débats (y compris les pratiques exemplaires, les mises à jour sur les marchés et les leçons apprises) afin d'accélérer la compréhension des principaux enjeux liés à la durabilité à l'échelle de la société.

En mars 2022, nous avons lancé l'**Institut sur les données d'Investissements RPC** (l'« Institut »), qui a comme mission de créer de la valeur durable en mettant à profit son expertise en placement mondial, ses partenariats et son pouvoir de mobilisation. Ainsi, il fait progresser la façon dont l'écosystème de placement mondial fait face aux changements climatiques, aux perturbations technologiques et aux

attentes changeantes des parties prenantes. L'Institut est notre plateforme de partage de connaissances et de collaboration avec nos pairs investisseurs, les chefs de direction, les décideurs et les autres afin de trouver des moyens de surmonter les obstacles à mesure que nous mobilisons des capitaux. En 2022, nous avons organisé divers événements rassembleurs afin de réunir les principales parties prenantes pour discuter de sujets d'intérêt commun. Nous avons notamment organisé une série de tables rondes avec des investisseurs institutionnels, des consultants et des auditeurs indépendants afin de présenter notre projet de cadre d'évaluation de la capacité de réduction et d'élaborer des mesures pour améliorer cette **idée novatrice**.

INSTITUT sur les **données d'Investissements RPC**

Groupe d'investissement durable

Notre groupe d'investissement durable attitré fait partie de notre service Placements en actifs réels et, au 30 juin 2022, comptait 20 professionnels de Toronto et de Londres ayant une expérience diversifiée et une expertise liée à la durabilité. Le chef de l'investissement durable préside le comité de l'investissement durable et est membre du comité de mise en œuvre des portefeuilles. D'autres membres chevronnés du groupe sont également membres de certains comités de placement. De plus, le groupe d'investissement durable participe régulièrement aux comités de placement lorsque les facteurs liés à la durabilité sont importants pour les placements dont il est question.

Le groupe d'investissement durable est un partenaire de confiance de nos équipes de négociation tout au long du processus de placement, déterminé à générer des rendements à long terme en intégrant des facteurs liés à la durabilité dans le cycle de vie de nos placements. Le groupe d'investissement durable partage ses points de vue sur l'évolution des tendances, la concurrence du secteur et les pratiques exemplaires. Le groupe aide les collègues à l'échelle de l'organisme à mieux cerner, comprendre et gérer ces facteurs liés à la durabilité. À Investissements RPC, nous encourageons les détachements à l'échelle de l'organisme afin d'assurer une fertilisation croisée des idées et de l'expérience. Cette année, des collègues de nos équipes Avantage connaissances et Immobilier se sont joints au groupe d'investissement durable en détachement. Nous nous attendons à ce que des collègues d'autres groupes de l'organisme profitent d'occasions semblables à l'avenir, car une compréhension approfondie de la durabilité, y compris les changements climatiques, sera essentielle pour la prochaine génération de chefs de file en placement.

« À Investissements RPC, nous croyons que l'investissement durable vise à prendre des décisions plus éclairées afin d'obtenir des résultats de placement supérieurs à long terme. En prévoyant, en gérant et en intégrant les risques et les occasions d'affaires importants dynamiques et émergents, nous pouvons créer une valeur durable. C'est précisément la raison pour laquelle nous avons une équipe d'investissement durable attitrée qui travaille en étroite collaboration avec les collègues de l'organisme pour repérer, comprendre et gérer ces risques et ces occasions. »



Richard Manley,
directeur général et chef,
Investissement durable,
Équipe de direction mondiale

Intégration des considérations liées à la durabilité dans le cycle de vie des placements

À Investissements RPC, notre groupe d'investissement durable collabore avec nos équipes de placement et de gestion d'actifs afin d'intégrer les facteurs importants liés à la durabilité avant et pendant la période au cours de laquelle nous détenons l'actif, ainsi que lorsque nos sociétés en portefeuille se préparent à l'inscription en bourse. Dans cette section, nous présentons des exemples de la façon dont nous intégrons ces facteurs, lorsqu'ils sont importants, dans le cadre de nos processus de contrôle et de surveillance. Le contrôle diligent est un aspect de notre processus d'intégration qui est effectué avant le placement. La surveillance fait partie du processus de gestion des actifs après

le placement. Notre engagement à promouvoir une meilleure gestion des facteurs liés à la durabilité afin d'améliorer les résultats à long terme pour les sociétés et les actifs dans lesquels nous investissons est un élément essentiel de nos processus de contrôle et de surveillance, lorsque ces facteurs sont importants pour l'entreprise. Ces considérations peuvent avoir une incidence importante sur notre évaluation du profil de risque et de la valeur d'une société. Ils sont donc essentiels pour déterminer l'attrait d'un placement potentiel et la meilleure façon de gérer un actif une fois qu'il a été acquis.

Nous sommes un fournisseur de capitaux différencié qui considère que les facteurs liés à la durabilité sont essentiels. Nous travaillons en partenariat avec les sociétés en portefeuille pour créer de la valeur à long terme en intégrant les risques et les possibilités importants liés à la durabilité dans toutes les phases du cycle de vie des placements.

Exemples d'outils utilisés tout au long du cycle de vie des placements (c'est-à-dire durant les processus de contrôle et de surveillance) et à l'échelle des catégories d'actif

Nous utilisons ces outils sur mesure en fonction de la stratégie de placement, de la catégorie d'actif ou de la nature de chaque placement.



Légende

[†] Actifs privés

^{††} Actifs publics

^Δ Commandités et/ou gestionnaires externes

Identification de la valeur

- A. Les rapports de recherche sont utilisés** pour repérer les risques et les possibilités importants liés à la durabilité et pour guider le contrôle des facteurs les plus pertinents lorsqu'il s'agit de placements importants dans des sociétés cotées en bourse. Ces rapports facilitent également les échanges avec les sociétés dans lesquelles nous investissons avant et après le placement afin de promouvoir les pratiques exemplaires en matière de gestion des enjeux importants liés à la durabilité.
- B. Le cadre sectoriel exclusif d'importance** s'appuie sur les normes et les cadres existants (comme les **normes du SASB** et le **GIFCC**) pour codifier les renseignements les plus importants liés à la durabilité pour un secteur donné. Ce cadre donne un aperçu du secteur en ce qui a trait aux facteurs liés à la durabilité qui sont les plus importants pour le rendement financier et opérationnel d'une société.
- C. La base de données sur mesure** offre une approche dynamique et axée sur les données pour mesurer et surveiller systématiquement les renseignements disponibles sur la durabilité. Cette base de données exclusive comprend des renseignements obtenus à la suite de divulgations publiques de sociétés provenant de fournisseurs de données financières. Elle nous permet de générer des idées différenciées pour le contrôle et la surveillance des actifs potentiels et existants.
- D. Les évaluations détaillées** fournissent des revues structurées et approfondies des facteurs les plus importants liés à la durabilité pour les placements directs potentiels en actions de sociétés fermées. Ces revues sont peaufinées en fonction de la structure de l'opération, de la société, du secteur et de la région pour des sujets comme l'environnement, la santé et la sécurité, les droits de la personne et du travail, les relations avec la collectivité, la cybersécurité et la protection des données (voir la [page 18](#) pour en savoir plus sur notre travail dans le domaine de la cybersécurité), l'intégrité en affaires et la gouvernance d'entreprise.
- E. Le cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques** exige la prise en compte des répercussions financières des scénarios à risques physiques élevés et à risques de transition élevés (nos « scénarios extrêmes ») dans le cadre desquels l'incidence des changements climatiques est considérée comme importante pour la décision de placement et la stratégie de gestion d'actifs. Les scénarios à risques physiques élevés sont ceux qui comportent un réchauffement de plus de 4°C de la température par rapport aux niveaux

préindustriels. Les scénarios à risques de transition élevés laissent entendre un réchauffement de moins de 2°C. Le cadre est appliqué à tout placement direct nécessitant l'approbation du comité de mise en œuvre des portefeuilles et pour lequel notre groupe d'investissement durable et nos équipes de négociation déterminent que le risque climatique est potentiellement important.

- F. Le questionnaire de contrôle préalable et d'analyse comparative** aide à évaluer la façon dont les commandités et les gestionnaires externes intègrent les facteurs liés à la durabilité à leurs politiques et processus, au contrôle diligent, à la surveillance et à la production de rapports, ainsi que leur engagement à fournir des ressources pour ces activités. Les résultats du questionnaire nous permettent d'évaluer le rendement et les pratiques exemplaires des commandités, ce qui facilite nos conversations sur les occasions potentielles et la création de la valeur.

Création de la valeur

- G. La carte de densité personnalisée de l'engagement** est une interface visuelle qui nous permet d'analyser les sociétés ouvertes de notre portefeuille, dans lesquelles nous détenons des participations importantes, afin de déterminer et d'aborder les sujets suivants :
- les possibilités d'harmonisation avec nos Principes et directives de vote par procuration;
 - l'harmonisation des rapports avec les normes du SASB et le GIFCC;
 - les écarts en matière de divulgation des facteurs liés à la durabilité et les écarts de rendement par rapport à notre cadre exclusif d'importance.
- Ces perspectives liées à la durabilité des sociétés ouvertes nous aident également à mieux évaluer nos actifs privés, y compris ceux dont les premiers appels publics à l'épargne sont des options de liquidation potentielles.
- H. Les pratiques d'intégration et de surveillance** permettent de surveiller activement les facteurs liés à la durabilité au cours du cycle de vie d'un placement en mettant l'accent sur les problèmes repérés au cours du processus de contrôle diligent. Dans le cas des actifs pour lesquels Investissements RPC détient des droits de gouvernance importants, nous intégrons les pratiques exemplaires du secteur à la planification de la création de la valeur, à l'évaluation et à la sélection des dirigeants et des administrateurs, ainsi qu'à la surveillance du rendement des sociétés, y compris en ce qui a trait aux facteurs liés à la durabilité.

Élaboration d'indicateurs de rendement clés exclusifs liés à la durabilité

Au cours de l'exercice 2022, nous avons élaboré un cadre exclusif d'indicateurs de rendement clés comprenant des mesures financières et opérationnelles importantes pour soutenir la création de la valeur ou réduire le risque de nos placements directs en actions. Nous avons défini un ensemble normalisé et comparable de paramètres de durabilité de base liés i) à la santé, à la sécurité et à l'environnement; ii) à la cybersécurité; iii) au capital humain, y compris l'équité, la diversité et l'inclusion; et iv) à la conformité, à l'intégrité et à la gouvernance. En plus de ces indicateurs de rendement clés de base en matière de durabilité, nous avons défini des indicateurs propres aux actifs qui s'appuient sur l'importance et qui mettent l'accent sur des facteurs critiques pour l'entreprise et propres au secteur. Parmi les mesures de base, mentionnons les décès en milieu de travail, le nombre de cyberincidents importants au cours des 12 derniers mois, la diversité de la direction, le taux d'attrition des employés et les émissions de GES. Pour sélectionner ces indicateurs de rendement clés, nous avons mis à profit notre expertise approfondie en matière d'intégration des facteurs liés à la durabilité dans les marchés publics, notre base de données de premier rang pour l'analyse comparative et les pratiques exemplaires du secteur, en particulier les [normes du SASB](#), le [GIFCC](#) et l'[ESG Data Convergence Initiative](#). Au cours de l'année, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos co-investisseurs et les équipes de direction pour mettre à l'essai ce cadre pour un certain nombre d'actifs de notre portefeuille de placements directs en actions de sociétés fermées. Nous prévoyons le déployer dans la majorité de notre portefeuille actif de placements directs en actions de sociétés fermées au cours de l'exercice 2023.

- I. L'analyse comparative** des capacités liées à la durabilité de nos commandités et des sociétés fermées en portefeuille par rapport à leurs pairs respectifs. Nous échangeons ensuite des pratiques exemplaires et des points de vue personnalisés en vue du renforcement des capacités en fonction de leurs priorités respectives.
- J. Cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques** (voir le point E ci-dessus). En plus d'appliquer le cadre pendant les étapes de sélection et de contrôle des opérations, nous avons commencé à l'appliquer aux actifs existants de notre portefeuille. Dans le cadre de ce

processus, nous examinons également des initiatives potentielles visant à atténuer le risque et à saisir des occasions d'accroître davantage la valeur.

- K. La méthode de placement axée sur la décarbonisation** permet de repérer, de financer et de soutenir les efforts de certaines sociétés très polluantes dans certains secteurs stratégiques afin de décarboniser leurs activités et de créer des modèles d'affaires plus durables (voir la [page 35](#) pour en savoir plus sur cette approche).
- L. L'évaluation de la capacité de réduction** fournit un cadre décisionnel utile pour mesurer la capacité des entreprises à éliminer ou à réduire leurs émissions de GES. Nous commençons à en faire l'essai avec certains de nos actifs.
- M. L'évaluation de la maturité informatique** fournit une évaluation complète de la capacité et du degré de préparation des sociétés de notre portefeuille de placements directs en actions pour l'atténuation des vulnérabilités et des menaces liées à la cybersécurité (voir la [page 18](#) pour en savoir plus).
- N. L'engagement avant le PAPE** comprend un dialogue actif avec certaines sociétés en portefeuille sur des questions liées à la durabilité, sur la base de pratiques exemplaires lorsque des sociétés fermées dans lesquelles nous investissons s'appêtent à être cotées en bourse. En tant qu'important investisseur direct en actions de sociétés fermées, commanditaire et investisseur sur les marchés boursiers, Investissements RPC se trouve en position unique pour faire part de ses idées sur l'évolution de la gouvernance et d'autres pratiques exemplaires. Nos échanges avec les sociétés qui s'appêtent à être cotées en bourse portent principalement sur :
- comprendre l'écosystème de la durabilité dans son ensemble, y compris les normes et les cadres de production de rapports;
 - mettre les sociétés en contact avec des professionnels compétents d'autres sociétés de notre portefeuille afin de partager leurs points de vue et leurs pratiques exemplaires;
 - l'analyse comparative de leur état de préparation par rapport aux meilleures sociétés ouvertes comparables qui tirent parti de notre base de données de premier rang;
 - partager nos points de vue sur des sujets liés à la durabilité qui sont les plus importants pour les investisseurs boursiers potentiels;
 - fournir des points de vue sur la solidité de leurs divulgations liées à la durabilité et de leurs stratégies prospectives.

O. La surveillance et la production de rapports

visent à consigner les mises à jour ou les changements apportés aux processus liés à la durabilité existants des commandités et des gestionnaires externes par intermédiaire de leurs réponses à un sondage annuel, de réunions des comités consultatifs des sociétés en commandite et des rapports publics.

P. Le vote par procuration implique d'exercer notre droit de vote sur les actions d'Investissements RPC au cours des assemblées annuelles générales et extraordinaires des actionnaires des sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons. (Se reporter à la section sur l'**actionnariat actif** pour en savoir plus.)

Tout au long du cycle de vie des placements

Q. L'engagement continu et le dialogue constructif

impliquent de nous engager auprès des sociétés qui composent notre portefeuille par notre représentation au sein du conseil d'administration et par l'exercice de notre droit de vote à titre d'actionnaire, selon le cas; un dialogue en direct et une correspondance officielle, ainsi que la collaboration avec des entreprises qui partagent notre point de vue. Nous communiquons directement avec ces sociétés lorsque nous croyons que notre engagement produira de meilleurs résultats à long terme en ce qui a trait aux questions liées à la durabilité et générera une valeur plus durable pour la caisse.

Dans le cadre de nos engagements, nous mettons l'accent sur les points suivants : 1) l'analyse des risques et des possibilités liés à la durabilité dans les sociétés en portefeuille à l'aide de recherches internes et externes; 2) la détermination des objectifs d'engagement en tenant compte de l'importance, de l'horizon de placement, des ressources requises et de la probabilité de réussite; et 3) le choix de la meilleure méthode d'engagement : direct, en travaillant avec d'autres entreprises ou en exerçant nos droits de vote à titre d'actionnaire et d'autres droits. Nous concentrons nos efforts d'engagement sur les enjeux liés à la durabilité qui sont les plus importants pour la création et la préservation de la valeur à long terme des sociétés. Comme nos domaines d'engagement sont souvent interconnectés, les interactions peuvent couvrir un ou plusieurs enjeux distincts.

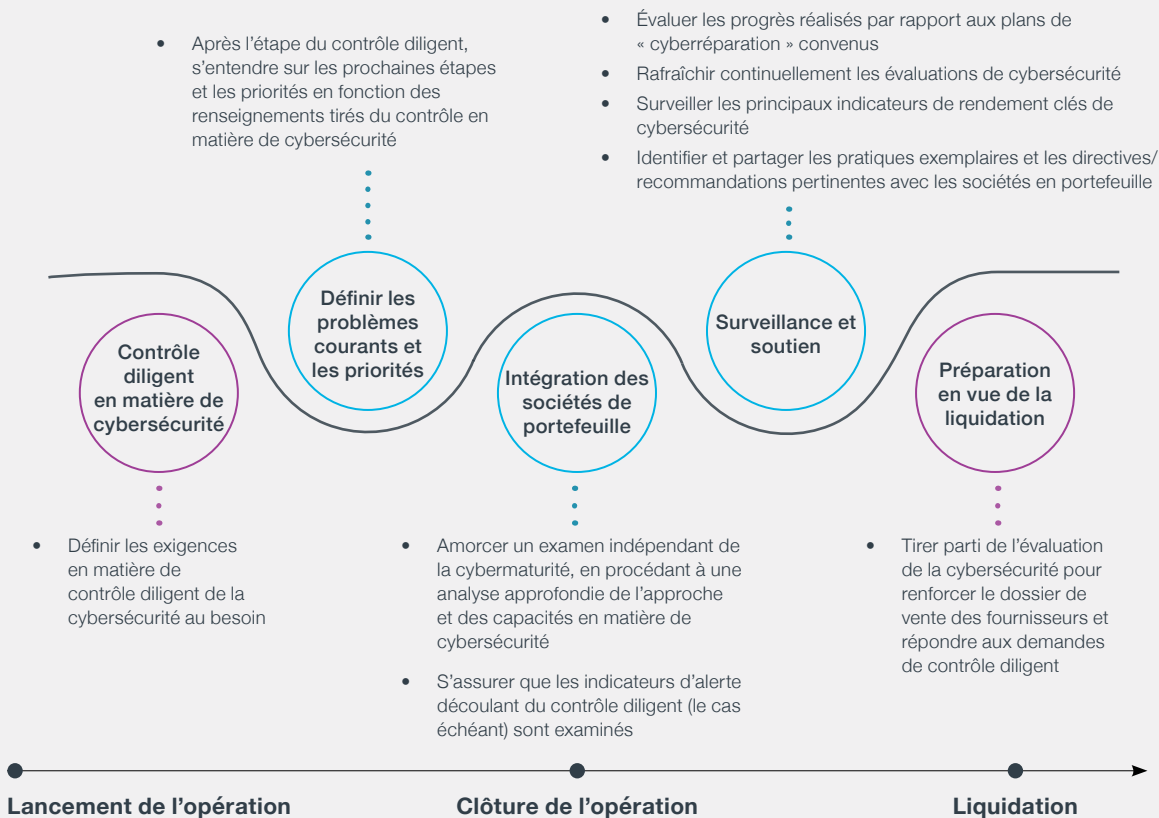
R. La détermination et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à notre réputation d'entreprise

tiennent compte des problèmes et des événements qui peuvent créer d'importantes préoccupations en matière de réputation. Notre cadre de gestion de la réputation vise à repérer et à atténuer les risques susceptibles de nuire à notre réputation. Par l'intermédiaire de ce cadre, Investissements RPC effectue des évaluations de la réputation pour toutes les catégories d'actif dans lesquelles nous investissons. Les facteurs liés à la durabilité font partie intégrante de ces évaluations, étant donné qu'ils peuvent causer des dommages à la réputation de la caisse. Le cadre et les évaluations permettent de veiller à ce que les répercussions potentielles sur la réputation et le développement durable soient complètement prises en compte dans la prise de décisions de placement.

Examen du cyberrisque chez les sociétés en portefeuille

En tant qu'investisseur à long terme, Investissements RPC comprend l'importance d'examiner le cyberrisque tout au long du cycle de vie des sociétés en portefeuille (comme l'illustre le graphique ci-dessous). Du point de vue de la cybersécurité, les entreprises les plus sûres sont celles qui anticipent les cyberattaques et qui sont prêtes à y réagir de façon appropriée. C'est dans cette optique que, dans le cadre de nos évaluations détaillées des placements directs en actions potentiels, lorsque la cybersécurité est considérée comme un risque important, nous évaluons leur position en matière de cybersécurité. Pour cela, nous examinons les capacités, la gouvernance et l'état de préparation de la société dans ce domaine. De plus, pour ces sociétés, nous avons commencé à effectuer des examens complets et indépendants de leur « cybermaturité ». Nous surveillons également certains indicateurs de rendement clés liés à la

cybersécurité qui nous donnent un aperçu utile de la cyberrésilience de ces placements. Ces indicateurs de rendement clés se concentrent sur divers enjeux, y compris le nombre d'atteintes et d'incidences importantes touchant la sécurité des données, l'uniformité des tests de sécurité et l'ampleur de la formation des employés, ainsi que les progrès des sociétés en portefeuille par rapport à leur feuille de route continue en matière de cybersécurité.



Au cours de la dernière année, nous avons également élaboré un ensemble de pratiques exemplaires que les sociétés en portefeuille peuvent utiliser pour améliorer la solidité de leurs programmes de cybersécurité.

Assurer une bonne gouvernance grâce à nos droits de nomination

Investissements RPC négocie régulièrement les droits de gouvernance usuels conjointement avec nos placements, y compris le droit de nommer des administrateurs au conseil de ces sociétés en portefeuille et les droits de réserve à titre d'actionnaires. Même si Investissements RPC ne prend pas de décisions de gestion et n'agit pas à titre de gestionnaire pour ses sociétés en portefeuille, elle a recours à ces droits de gouvernance de supervision pour faciliter un engagement constructif avec les équipes de gestion ainsi que pour les superviser et leur offrir un soutien.

Ces droits de gouvernance sont essentiels à notre capacité de surveiller, de préserver et d'accroître de façon responsable la valeur à long terme de nos placements.

Investissements RPC négocie les droits de gouvernance au niveau du conseil d'administration dans les sociétés fermées ou ouvertes où nous détenons une participation majoritaire. Dans ces cas, nous adoptons une approche globale aux fins suivantes : 1) nomination des administrateurs, 2) engagement des administrateurs et 3) surveillance de l'efficacité des administrateurs.

1. Nomination des administrateurs : Nous veillons à ce que le conseil d'administration soit bien positionné pour favoriser la création de la valeur à long terme.



| | |
|---|---|
| Nous utilisons une approche rigoureuse et fondée sur la matrice des compétences pour la sélection des administrateurs. | Nous nommons les administrateurs en fonction du mérite et des avantages de la diversité. |
| Nous cherchons à élargir le bassin de candidats potentiels, notamment en effectuant de solides recherches auprès de partenaires de recherche externes (et en tenant activement compte des candidats externes en plus des employés d'Investissements RPC). | Nous évaluons régulièrement la composition du conseil par rapport aux priorités de placement. |

2. Engagement et formation des administrateurs : L'accent que nous mettons sur la création de la valeur à long terme oriente également notre approche en matière d'engagement et de formation des administrateurs, qui vise à améliorer les résultats de placement grâce à la collaboration sur des priorités précises en matière de gestion d'actifs et au partage des pratiques exemplaires et des principaux apprentissages tirés de l'ensemble du réseau d'Investissements RPC.



Notre programme de formation à l'intention des administrateurs comprend notamment les éléments suivants :

- un cours de formation obligatoire fondé sur les lignes directrices du conseil d'administration d'Investissements RPC;
- une série de formations continues à l'intention des administrateurs sur les outils nécessaires pour favoriser la création de la valeur à long terme, comme la mise sur pied d'équipes de direction très performantes et la création d'une culture d'inclusion et de diversité;
- des ressources internes supplémentaires, des lignes directrices et un soutien interne continu.

De plus, Investissements RPC pilote un programme d'engagement continu auprès des administrateurs indépendants composé de rencontres et de communications virtuelles et en personne qui nous permettent de partager de l'information et des pratiques exemplaires avec les administrateurs que nous avons nommés, de nous entendre sur des enjeux clés et d'apprendre les uns des autres. Les sujets abordés dans ces séances portent sur des questions liées à la création de la valeur à long terme, notamment les changements climatiques, les risques et les possibilités liés aux perturbations numériques, ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion.

3. Surveillance de l'efficacité des administrateurs : Pour tous les placements, nous cherchons à surveiller régulièrement le rendement des administrateurs que nous nommons, ainsi que celui de l'ensemble des conseils d'administration.



Collaboration avec les sociétés en portefeuille sur les droits de la personne, notamment en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement

Investissements RPC est d'avis que de bonnes pratiques en matière de droits de la personne contribuent à la création et au maintien de la valeur à long terme. Un aspect essentiel de notre mandat est de travailler avec les sociétés de notre portefeuille afin d'améliorer la surveillance et l'assurance de ces pratiques, notamment en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement. Les entreprises qui ne respectent pas les droits de la personne peuvent faire face à des perturbations opérationnelles supérieures à la moyenne, à un risque juridique plus élevé, à un manque de soutien de la part de la communauté et à une mauvaise image de marque en raison de l'atteinte à leur réputation.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons eu des échanges avec des consultants et des participants au marché pour appuyer l'élaboration d'un cadre responsable pour l'approvisionnement des secteurs à haut risque. Le cadre permet d'adopter une approche plus systématique pour repérer, contrôler et atténuer les risques associés aux chaînes d'approvisionnement des entreprises, y compris les violations des droits de la personne. Des violations des droits de la personne pourraient résulter de l'approvisionnement direct ou indirect en biens, en services ou en matières premières, tant sur les marchés émergents que sur les marchés développés.

En tant qu'investisseur mondial, nous nous attendons à ce que toute société dans laquelle nous investissons respecte non seulement les lois et les règlements locaux, mais aussi les pratiques exemplaires du secteur en matière d'approvisionnement responsable. Comme c'est le cas pour tous les enjeux ayant une incidence importante sur la valeur à long terme, nous cherchons à influencer les sociétés dans lesquelles nous investissons sur le plan des droits de la personne.

Dans le cadre de nos efforts visant à faire progresser les pratiques exemplaires dans ce domaine, en 2021, nous nous sommes joints à un groupe d'engagement dirigé par l'Investor Alliance for Human Rights, qui compte plus de 50 organismes comparables à l'échelle mondiale, afin d'encourager la cartographie des cas potentiels de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement de la région autonome ouïghoure de Xinjiang et de cesser les relations d'affaires, le cas échéant, ainsi que d'encourager la publication de l'information sur les mesures et les progrès dans ce domaine. Ce groupe a participé à plus de 60 échanges sur ces questions avec des sociétés de nos portefeuilles. Nous surveillons constamment l'évolution de nos placements afin de déterminer où nous devons concentrer nos ressources en lien avec ces questions. Nous participons souvent à des échanges avec d'autres organisations sur des enjeux liés à la durabilité. Par exemple, nous avons participé, aux côtés de plus de 20 investisseurs mondiaux, à un engagement lié aux Principes d'investissement responsable portant sur la question du travail des enfants et d'autres droits de la personne dans le secteur des mines de cobalt en République démocratique du Congo (RDC). La RDC est le premier producteur mondial de cobalt, un ingrédient essentiel des batteries lithium-ion qui alimentent des produits allant des téléphones intelligents et ordinateurs portables aux véhicules électriques.

Les facteurs liés aux droits de la personne peuvent aussi avoir une incidence sur l'acceptabilité sociale d'une société, c'est-à-dire la conviction des parties prenantes que l'exploitant ou le propriétaire est juste et légitime. Les investisseurs peuvent maintenir leur acceptabilité sociale en mettant l'accent sur la durabilité à long terme, en s'attirant la bienveillance de toutes les parties prenantes et en établissant des habitudes de communication saines avec les exploitants. Les investisseurs en infrastructures à long terme par excellence ont un bagage d'expérience et une compréhension des facteurs contribuant à l'acceptabilité sociale, par exemple les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, de même qu'un grand sens du devoir. Voir notre document « **L'acceptabilité sociale et les investisseurs en infrastructures** » pour obtenir des détails sur l'acceptabilité sociale en tant que facteur puissant procurant aux exploitants un contexte favorable dans lequel exploiter des actifs d'infrastructure.

Nous travaillons avec les sociétés lorsque nous croyons qu'il est possible d'apporter des changements. En dernier recours, conformément à la section Exclusions et liquidation de notre Politique en matière d'investissement durable, l'incapacité de la direction d'une société à régler les pratiques inacceptables qui portent atteinte aux droits de la personne est l'une des raisons qui pourraient nous inciter à nous retirer ou à éviter de faire un placement.



Exclusions et liquidation

En tant qu'investisseurs à long terme, nous préférons nous engager activement auprès des entreprises et tenter de les influencer lorsque nous sommes en désaccord avec une position prise par la direction ou le conseil d'administration de nos placements actifs. Nous sommes en mesure d'être un patient pourvoyeur de fonds et de travailler avec les entreprises pour favoriser le changement. Toutefois, en vertu de notre **Politique en matière d'investissement durable**, nous pourrions conclure, dans le cadre de notre analyse des risques et du rendement, qu'il ne convient pas d'investir ou de conserver des placements dans certaines sociétés, notamment pour les raisons suivantes :

- Nous en sommes arrivés à la conclusion que la stratégie de la direction ou son manque d'engagement à l'égard des enjeux liés à la durabilité minent la viabilité à long terme de l'entreprise.
- Les considérations liées à la marque et à la réputation du point de vue du développement durable peuvent avoir une incidence sur le risque supérieure aux rendements corrigés du risque attendus.
- Des considérations d'ordre juridique.

Ces critères ne s'appliquent pas à nos placements dans des sociétés par l'intermédiaire d'indices généraux ou de paniers de titres individuels conçus pour fournir des participations semblables à celles d'un indice. Ces placements sont indirects et résultent de l'utilisation par Investissements RPC de contrats à terme standardisés sur indice négociés en bourse. Aucun titre dans ces sociétés n'est réellement détenu par l'organisme. De plus, la composition de ces indices échappe au contrôle d'Investissements RPC. Nos placements ne contribuent pas à la formation de capital de ces sociétés.

Les sociétés visées par les lois suivantes sont exclues :

- Mines terrestres antipersonnel : Nous n'investirons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la *Loi de mise en œuvre de la Convention sur les mines antipersonnel* du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.
- Armes à sous-munitions : Nous n'investirons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la *Loi interdisant les armes à sous-munitions* du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.



Attentes d'Investissements RPC à l'égard des sociétés en portefeuille

Investissements RPC est un actionnaire actif et engagé, qui adopte une approche constructive dans son partenariat avec les sociétés dans le cadre de leur intégration du développement durable. Nous reconnaissons et respectons les différents rôles que les actionnaires/propriétaires, les conseils d'administration/administrateurs et les équipes de direction/dirigeants jouent dans la création de la valeur à long terme.

Nous considérons que le conseil d'administration doit rendre des comptes aux actionnaires et qu'il

est responsable de la nomination des cadres et de l'approbation de la stratégie. Le conseil d'administration assure également la surveillance et fournit des conseils à la direction à l'égard de l'exécution de la stratégie. Lorsque les conseils d'administration appuient des mesures qui semblent incompatibles avec la création et la préservation de la valeur à long terme, nous nous attendons à ce qu'ils communiquent les raisons justifiant leurs recommandations.

Respect des rôles et responsabilités

Nous ne cherchons pas à gérer les sociétés dans lesquelles nous détenons une participation. Les actionnaires (propriétaires), les administrateurs et la direction d'une société jouent tous un rôle essentiel dans la création et le maintien de la valeur à long terme. Leurs relations reposent sur une communication claire et une relation de confiance. Nous acceptons la division des pouvoirs et des fonctions entre les trois grands groupes d'intéressés (c'est-à-dire les propriétaires, les conseils d'administration et les équipes de direction), qui sont au cœur d'une bonne gouvernance. Nous considérons que ces responsabilités sont les suivantes.



Actionnaires :

- détiennent la société
- élisent des administrateurs pour agir à titre de gérants de la société

Membres du conseil d'administration :

- sont responsables de la gouvernance globale de la société, y compris l'approbation de la stratégie de la société, la surveillance de sa mise en œuvre, la supervision et la prestation de conseils à la direction
- rendent compte aux actionnaires



Équipes de direction :

- responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de la société ainsi que de l'exercice des activités courantes
- rendent compte au conseil d'administration



Nous reconnaissons la complexité de la gestion d'une société et de l'exécution des tâches du conseil d'administration, compte tenu des attentes accrues des parties prenantes. Nous nous attendons à ce que les sociétés cherchent à créer de la valeur à long terme. Pour ce faire, nous croyons que les sociétés doivent créer une culture et un cadre de gouvernance qui cernent de façon proactive tous les risques et possibilités importants liés à la durabilité et en tiennent compte dans leur stratégie,

leurs activités et leurs déclarations. Bien que nous n'examinions pas cette situation, nous tiendrons les administrateurs responsables à cet égard.

Nous faisons preuve de transparence auprès des sociétés en portefeuille sur nos attentes à leur égard en ce qui a trait à la prise en compte des facteurs liés à la durabilité dans l'exercice de leurs responsabilités de préservation et d'accroissement de la valeur pour les actionnaires.



Nous nous attendons à ce que les sociétés en portefeuille remplissent les conditions suivantes :

- **Avoir des conseils d'administration efficaces.** Nous croyons que pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour la société, un conseil d'administration devrait être majoritairement indépendant de la haute direction et offrir une diversité suffisante pour être en mesure de contester, de conseiller et d'appuyer la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie qui intègre un examen approfondi de tous les risques commerciaux et occasions d'affaires importants. Selon nous, les sociétés dont le conseil d'administration et l'équipe de direction sont diversifiés et inclusifs sont plus aptes à dégager des résultats financiers supérieurs. La diversité doit être considérée sous toutes ses formes, y compris, sans s'y limiter, le sexe, l'origine ethnique, la race, l'âge et les incapacités. Lorsqu'une société est confrontée à d'importants facteurs liés à la durabilité, y compris des changements climatiques, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration s'assure d'en tenir compte et à ce qu'il les intègre à la stratégie de la société.

- **Divulguer les risques et les possibilités importants liés à la durabilité, y compris les répercussions des changements climatiques.** Nous nous attendons à ce que les sociétés divulguent l'ampleur de ces risques et possibilités, l'incidence potentielle sur les résultats commerciaux et la façon dont elles prévoient les atténuer ou en tirer parti au fil du temps. Nous cherchons à ce que les sociétés produisent des rapports sur ces facteurs, y compris les changements climatiques, qui sont pertinents pour leurs secteurs et leurs décisions de placement. Pour les sociétés fermées, il s'agit de rendre des comptes à leurs actionnaires et à leur conseil d'administration. Nous incitons les sociétés à publier des informations sectorielles liées à la durabilité conformes aux normes du SASB.

Lorsqu'elles font face à des facteurs importants liés aux changements climatiques, nous nous attendons à ce que les sociétés en portefeuille disposent d'un plan de transition crédible pour composer avec les défis et les possibilités liés aux changements climatiques.

Nous nous attendons à ce que les sociétés divulguent une structure de gouvernance appropriée pour la surveillance des risques et des possibilités liés au climat. Nous soutenons les sociétés qui établissent leurs rapports sur les changements climatiques en respectant le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nos rapports conformes aux recommandations du GIFCC sont disponibles [ici](#). Se reporter à la [page 41](#) pour plus d'information sur les défis liés à la surveillance et à la déclaration des émissions de carbone des sociétés en portefeuille.

- **Expliquer clairement comment l'intégration des facteurs liés à la durabilité a contribué à l'élaboration de la stratégie et amélioré les rendements ou réduit le risque de l'entreprise.** Nous croyons que l'intégration réussie de ces facteurs favorisera la création de la valeur à long terme. Plutôt que de se fier uniquement aux cotes ESG qui pourraient ne pas tenir compte de leur intégration, nous nous attendons à ce que les sociétés qui intègrent ces facteurs de façon proactive dans leurs activités soient en mesure d'expliquer comment elles le font et comment cela influe sur les résultats.
- **Avoir une culture qui repère de façon proactive les nouveaux risques et occasions d'affaires importants et qui cherche des solutions pour réduire les risques ou exploiter leur potentiel et les occasions.** La culture fait souvent la différence entre les bonnes et les excellentes sociétés. Les entreprises prospères identifient et intégreront les facteurs liés à la durabilité dans leur processus décisionnel, étant donné que la maximisation des rendements à long terme pour les actionnaires en dépend. Nous sommes ouverts à un dialogue avec les entreprises pour comprendre comment leur culture aide à favoriser la création d'une valeur durable.
- **Harmoniser les mesures incitatives.** Les cadres dirigeants devraient recevoir une rémunération totale et des primes de rendement qui sont compétitives sur le marché, qui sont liées au rendement de la société ainsi qu'à leur rendement individuel, et qui les incitent à servir avant tout les intérêts à long terme de la société, ce qui comprend **la prise en compte des facteurs importants liés à la durabilité, le cas échéant, et sur lesquels ils sont en mesure d'exercer une influence.**



De plus, nous nous attendons à ce que les sociétés ouvertes en portefeuille remplissent les conditions suivantes :

- **Adhérer à nos Principes et directives de vote par procuration.** Nous sommes disposés à soutenir les sociétés qui fournissent des explications convaincantes justifiant tout écart entre une proposition et ces principes et directives. Les sociétés qui ne parviennent pas à créer une culture très performante en matière de gouvernance et de leadership auront généralement du mal à réaliser leur plein potentiel (voir les [pages 46-55](#) pour en savoir plus sur nos Principes et directives de vote par procuration et pour un aperçu de nos activités de vote par procuration au cours de la dernière année).

Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette

DANS CETTE SECTION

| | |
|--|----|
| Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette | 26 |
| Investir de façon à opérer une transition économique globale | 26 |
| Méthode de placement axée sur la décarbonisation | 35 |
| Émissions liées aux activités | 36 |
| Actifs verts et de transitions | 36 |
| Énergie renouvelable | 38 |
| Obligations vertes | 42 |
| Rapport sur l'incidence des obligations vertes | 43 |



Composer avec les risques et les possibilités que présente la transition de l'économie dans son ensemble, comme l'exigent les changements climatiques, sera un défi de taille du 21^e siècle. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du Régime de pensions du Canada de maintenir notre portefeuille sur l'atteinte de zéro émission nette tout en menant à bien notre mandat consistant à maximiser les rendements et à éviter les risques de pertes indus. En février 2022, nous nous sommes engagés à ce que notre portefeuille et nos opérations atteignent la cible de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) dans tous les domaines d'ici 2050³.

Notre engagement est fondé sur la base et en fonction de nos attentes à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Ces progrès comprennent l'accélération et le respect des engagements pris par les gouvernements, les progrès technologiques, l'atteinte des cibles des entreprises, les changements dans les comportements des consommateurs et des entreprises et l'élaboration de normes mondiales en matière de communication de l'information et à l'égard des marchés du carbone, qui seront tous nécessaires pour respecter notre engagement. Nous nous engageons à garder une longueur d'avance sur les événements qui auront une

3. La portée 1 se réfère aux émissions de gaz à effet de serre provenant directement de sources détenues et contrôlées par une société. La portée 2 se réfère aux émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée. La portée 3 désigne toutes les émissions indirectes (non incluses dans la portée 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de la société, y compris les émissions en amont et en aval.

incidence sur la trajectoire de notre portefeuille vers zéro émission nette et à contribuer à cet égard. Nous jouons un rôle actif dans la transition en finançant la réduction des émissions et en soutenant la décarbonisation des actifs.

Nous élaborons actuellement un scénario exclusif « zéro émission nette » qui repose sur l'expertise et les connaissances de l'ensemble de l'organisme. Notre scénario « zéro émission nette » est complet et comprend des perspectives sur la transition de l'ensemble de l'économie vers la cible de zéro émission nette. Ce scénario reflète notre optimisme relatif à

l'égard de l'innovation technologique et de l'évolution du comportement des consommateurs, qui répartit le fardeau de la réduction des émissions entre les parties prenantes, y compris les gouvernements, l'industrie et les consommateurs.

Ce travail servira à éclairer nos décisions de placement et à faire le suivi de nos hypothèses quant à la progression de la communauté mondiale vers la cible de zéro émission nette d'ici 2050. Nous réexaminerons périodiquement ce scénario à mesure que les trajectoires vers la cible de zéro émission nette évolueront et émergeront au fil du temps.

Nous nous tenons responsables de notre engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette en prenant les mesures suivantes :



Notre engagement à l'atteinte de la cible de zéro émission nette sera mené conformément à nos **Principes relatifs aux changements climatiques**. Ces principes aident à guider nos décisions afin que nous puissions exécuter notre mandat dans un contexte d'intensification des risques et des possibilités liés au climat en soutenant la transition de l'économie dans son ensemble vers la durabilité.

- **Principe 1** : Investir de façon à opérer une transition économique globale qui est nécessaire en raison des changements climatiques.
- **Principe 2** : Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de décarbonisation.
- **Principe 3** : Tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.
- **Principe 4** : Appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.
- **Principe 5** : Rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.

Alors que le monde se dirige vers la cible de zéro émission nette, nous cherchons à gérer les risques de placement et à investir de façon à saisir et à soutenir les possibilités de création de la valeur qui se présenteront à mesure que la société s'efforcera de réduire les émissions de GES de l'ensemble de l'économie.

Notre stratégie de placement diversifiée, notre portée et notre capital patient nous procurent la souplesse nécessaire pour investir dans tous les types de possibilités liées aux changements climatiques dans toutes les catégories d'actif. Nous cherchons à investir dans des sociétés de tous les secteurs qui favorisent et mettent en œuvre des innovations et des pratiques de réduction des émissions de carbone susceptibles, selon nous, de maximiser les rendements. Parmi celles-ci, mentionnons l'efficacité accrue et l'énergie renouvelable pour les technologies de captage et de stockage du carbone, les aliments et matériaux durables, l'immobilier et le transport.

Nous reconnaissons que la gestion des changements climatiques est un processus itératif; la trajectoire vers la cible de zéro émission nette ne sera pas linéaire, mais nous continuerons de prendre des mesures et de faire état de nos progrès.

Nous soutenons les sociétés qui harmonisent leurs rapports sur les changements climatiques avec le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nos rapports conformes aux recommandations du GIFCC sont disponibles [ici](#).

Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette



I. Investir de façon à opérer une transition économique globale

Nous cherchons à dénicher des occasions de placement dans l'ensemble de l'économie et dans l'ensemble des secteurs, catégories d'actif et régions. Nous combinons notre capital patient et l'influence de l'actionariat actif pour soutenir les sociétés qui ont des plans de transition viables et crédibles (voir la sous-section « **Actifs verts et de transition** » pour savoir ce que nous entendons par « plans de transition viables »). Nous contribuons à l'élaboration de ces plans en partageant nos points de vue et nos pratiques exemplaires. De plus, nous fournissons des capitaux aux sociétés qui, selon nous, peuvent générer des rendements supérieurs à long terme. Même si la patience et l'optimisme à l'égard du capital sont notre manière de voir au-delà des transformations

complexes, nous ne serons pas équivoques dans les cas où les progrès n'ont pas lieu et où les intentions ne sont pas convaincantes. En tant que gestionnaire actif, nous sommes prêts à prendre des décisions de vente prudentes ou d'autres mesures lorsque nous concluons que les sociétés risquent de nuire de façon permanente à la valeur pour les actionnaires.

Les occasions de placement dans la transition économique globale comprennent, sans s'y limiter, les systèmes énergétiques, les espaces construits, l'industrie, la mobilité, les marchés du carbone et les placements en fonction des préférences changeantes des consommateurs. Voici quelques exemples des placements que nous avons effectués dans ces domaines :

Systemes énergétiques



Renewable Power Capital

Création d'une plateforme pour investir dans le secteur en croissance des énergies renouvelables en Europe

En décembre 2020, Investissements RPC a établi Capital Énergie Renouvelable, notre plateforme de placement européenne d'énergie renouvelable terrestre. Capital Énergie Renouvelable investit dans le développement, la construction et la propriété à long terme de projets d'énergie solaire, d'énergie éolienne terrestre et de stockage par batteries, entre autres technologies d'énergie propre, ce qui favorise l'évolution énergétique et la production de rendements corrigés du risque stables à long terme.

Le mandat souple de Capital Énergie Renouvelable permet à la société de mettre au point des solutions novatrices pour gérer le développement, la construction et l'exploitation des investissements des commerçants. Ces activités tiennent compte de l'évolution de la dynamique du marché en Europe et de la tendance vers les énergies renouvelables non subventionnées. D'ici mars 2026, la production annuelle de Capital Énergie Renouvelable devrait atteindre 17 TWh, soit un niveau suffisant pour alimenter 4,5 millions de foyers. Capital Énergie Renouvelable s'engage à enrichir les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités en misant sur la confiance et l'intégrité et en adoptant des pratiques et des normes de pointe dans l'ensemble de ses activités, en mettant l'accent

sur la santé, la sécurité et la gestion environnementale. Capital Énergie Renouvelable dispose d'une équipe de direction chevronnée dotée d'une vaste expertise dans l'ensemble des marchés de l'énergie ainsi que de fonctions techniques, financières et opérationnelles pour accroître les capacités, créer et réaliser de la valeur et gérer le risque à long terme.

Capital Énergie Renouvelable a concentré ses investissements initiaux dans les pays nordiques et l'Espagne, qui sont des marchés de croissance clés dans le contexte actuel des énergies renouvelables post-subsidies. Au fil du temps, Capital Énergie Renouvelable prévoit étendre ses activités à d'autres régions clés en croissance en Europe. En juin 2022, Investissements RPC a engagé des capitaux supplémentaires dans Capital Énergie Renouvelable pour accroître considérablement sa présence sur le marché suédois grâce à l'acquisition d'une grappe éolienne terrestre de 528 MW. Cette transaction permettra de doubler le portefeuille de projets éoliens terrestres de RPC, qui passera de 317 MW à 845 MW en Suède et en Finlande, en plus d'un pipeline de panneaux solaires photovoltaïques de près de 4 GW en Espagne.



Partenariat pour créer l'une des plus importantes plateformes d'énergie renouvelable et de négociation d'énergie du Brésil

Auren Energia S.A. (Auren) est un nouveau producteur et négociateur d'énergie coté en bourse dans le segment Novo Mercado de la Bourse B3 au Brésil. Auren a été créée en 2022 grâce à un partenariat entre Investissements RPC et Votorantim S.A. qui a consolidé plusieurs actifs d'énergie renouvelable au Brésil. Ces actifs comprennent les actifs d'exploitation d'Investissements RPC et de la coentreprise d'énergie renouvelable VTRM Energia de Votorantim, les actifs autonomes d'énergie de Votorantim, ainsi que CESP, une société cotée en bourse existante sous le contrôle de VTRM.

Auren assure la construction, l'installation, l'exploitation et l'entretien d'actifs de production d'énergie renouvelable au Brésil. La société exploite des installations de production d'énergie hydroélectrique et éolienne au Brésil, avec une capacité installée totale de 3,3 GW et un pipeline de projets principalement solaires de 1,9 GW, ce qui en fait l'une des sociétés d'énergie les plus importantes au Brésil. En 2021, par l'intermédiaire de VTRM, la société a investi dans le premier parc d'énergie solaire et éolienne hybride du Brésil dans le cadre d'un projet de 68,9 MWac qui partagera une même centrale de transmission. Auren est également l'un des plus importants agents de négociation du secteur de l'énergie au Brésil, avec un volume de 2,6 GWavg commercialisé en 2021 par l'intermédiaire de VTRM.

Capacité installée (en exploitation et en construction) d'Auren, la nouvelle société combinée

| | |
|---------------------------------------|--|
| Total | 3,3 GW |
| Énergie hydroélectrique | 2,3 GW en exploitation et 160 MW petite centrale hydroélectrique en développement |
| Énergie éolienne | 0,6 GW en exploitation et 0,4 GW à un stade avancé de la construction |
| Énergie hybride (éolienne et solaire) | 68 MWac en développement |
| Pipeline | 1,7 GW en développement |

Poursuivant un partenariat déjà fructueux, Votorantim et Investissements RPC ont également créé une société privée distincte axée sur les processus de transition énergétique au Brésil. Cette nouvelle société cherchera des occasions de placement dans des entreprises en début de croissance, y compris de nouvelles solutions et technologies axées sur la décarbonisation des sources d'énergie, comme les biocarburants, l'hydrogène vert et le captage du carbone.

« Nous continuons de cerner des occasions d'investir dans des actifs d'énergie renouvelable de grande qualité au Brésil qui conviennent bien à notre stratégie de placement à long terme. Cette opération permettra de créer une plateforme diversifiée et bien capitalisée, prête à prendre de l'expansion dans le secteur de l'électricité au pays. »



Bruce Hogg,
directeur général et chef du
groupe Énergie durable,
Investissements RPC



Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette



Accélération du déploiement le long de la chaîne de valeur du captage et du stockage du carbone

En 2021, Investissements RPC a participé au financement de série A de Carbon America, une société de développement de projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone aux États-Unis. Carbon America dispose d'un modèle verticalement intégré unique qui met l'accent sur la conception de projets, le développement de sa propre technologie de captage exclusive, ainsi que le transport et le stockage du CO₂. Carbon America offre un service clé en main de captage du carbone à ses clients commerciaux en offrant une chaîne de valeur complète de captage, de transport et de stockage du CO₂, de la présélection à la fermeture de projets, en passant par leur développement, leur financement, leur construction et leur exploitation. En étant un guichet unique qui permet aux clients d'externaliser l'ensemble du cycle de développement des projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone tout en partageant les avantages, Carbon America est en mesure de contrôler l'ensemble de la chaîne de valeur et d'améliorer la vitesse, les coûts et l'efficacité des projets.



Accroissement du stockage d'énergie à long terme

En avril 2022, nous avons investi dans Hydrostor, un chef de file torontois du développement d'installations de stockage d'énergie à long terme à grande échelle. Hydrostor offre une intégration fiable et abordable de services publics en matière de stockage d'énergie à longue durée, ce qui permet aux exploitants de réseaux de production d'énergie renouvelable de prendre de l'expansion et de garantir la capacité du réseau. L'entreprise emploie les gens, les fournisseurs et les technologies du secteur de l'énergie traditionnelle pour concevoir, construire et exploiter des installations de stockage d'énergie exemptes d'émissions.

La technologie de stockage d'énergie à air comprimé (« A-CAES ») brevetée d'Hydrostor utilise des composantes éprouvées des activités minières et gazières pour créer un système de stockage d'énergie évolutif. Ce système de stockage à faible impact est économique, a une durée de vie de plus de 50 ans et peut stocker de l'énergie de cinq heures à plusieurs jours au besoin. De plus, ses cavernes d'air exclusives construites sur mesure permettent d'aménager des sites de projet souples au besoin et sans les répercussions environnementales. Hydrostor a des projets à l'échelle mondiale à diverses étapes de développement fournissant une capacité de plus de 200 MW chacun.

Notre investissement dans Hydrostor soutient l'expansion mondiale du stockage d'énergie à long terme, une composante essentielle de la décarbonisation des réseaux électriques et de la transition économique globale nécessaire face aux changements climatiques.

Espaces construits



Actifs certifiés « bâtiments écologiques » (certifiés et précertifiés) dans lesquels nous détenons une participation d'au moins 10 % au 31 mars 2022⁴ :

253 dans 19 pays

Certification LEED

130

LEED « Or »

62

LEED « Platine »

14

4. Dans le passé, notre calcul des actifs certifiés « bâtiments écologiques » comprenait les actifs dans lesquels nous détenons une participation de moins de 10 % dans le cadre de notre programme d'immobilier privé. Nous avons depuis mis à jour notre méthodologie.



Élaboration d'un projet pilote innovant axé sur les énergies renouvelables à usage mixte à l'échelle mondiale

En 2021, nous avons investi dans la phase I du Milano Innovation District (MIND) dans le cadre d'une coentreprise à parts égales avec Lendlease, un groupe de placement et d'immobilier intégré à l'échelle mondiale. MIND est un quartier axé sur les énergies renouvelables qui vise à devenir un projet pilote de régénération urbaine dans le cadre d'une stratégie de décarbonisation. Le site de 1 000 000 mètres carrés comprend des actifs d'ancrage publics et privés ainsi que de nombreuses installations dédiées à l'innovation, à la science et à la technologie. MIND fait l'objet d'un développement en trois phases sur l'ancien site de l'Exposition universelle de 2015, près du centre-ville de Milan.

Selon le World Green Business Council, les bâtiments sont actuellement responsables de 39 % des émissions de carbone liées à l'énergie dans le monde : 28 % proviennent des émissions opérationnelles (énergie nécessaire pour les chauffer, les climatiser et les alimenter en énergie) et les 11 % restants proviennent des matériaux et de la construction. Dans ce contexte, MIND adopte une approche à plusieurs volets en matière de durabilité, qui met l'accent sur ce qui suit :

- **Immeubles durables** : MIND est conçu pour obtenir des certifications écologiques reconnues, comme les certifications LEED Platine et WELL Or.
- **Quartiers durables** : MIND vise la certification LEED Or – Villes et collectivités.
- **100 % énergie renouvelable** : MIND est alimentée uniquement par de l'énergie renouvelable produite sur place provenant de panneaux solaires et des ententes d'achat d'énergie avec garanties d'origine.
- **Optimisation des ressources** : MIND a recours à l'approche de conception pour la fabrication et l'assemblage afin de maximiser l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire en permettant l'identification, la quantification et la réduction des déchets ou des inefficiences dans la fabrication et l'assemblage.
- **Infrastructures vertes** : MIND se compose d'un réseau de 120 000 mètres carrés de zones vertes et de sentiers reliés à des canaux préexistants.
- **Infrastructures de chauffage et de climatisation** : MIND utilise un réseau de chauffage et de climatisation centralisé de nouvelle génération à basse température et à haute efficacité.
- **Technologies numériques jumelles** : MIND contribue à la conception et à la construction afin d'allier l'efficacité de la conception, la durabilité, la fabrication optimisée et l'installation sécuritaire.
- **Résistance face aux changements climatiques** : L'augmentation de la température et les inondations urbaines sont les deux principaux risques climatiques pour le site. Pour atténuer ces risques, le projet a intégré des solutions résistantes face aux changements climatiques dans sa conception et a pris un engagement « zéro carbone » afin d'assurer un impact minimal en matière de changements climatiques.
- **Répercussion sociale** : MIND travaille en partenariat avec le département italien de la Justice pour offrir de la formation et des possibilités d'emploi aux personnes emprisonnées.

Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette

OXFORD

Investissement dans des immeubles de bureaux novateurs

Dans le cadre d'une coentreprise avec Oxford Properties, nous avons investi dans The Stack en 2018. The Stack est un immeuble de bureaux de 37 étages et de 550 000 pieds carrés situé au 1133, rue Melville, dans le centre-ville de Vancouver, au Canada, qui devrait être terminé à la fin de 2022. Le projet vise la certification LEED-v4 Platine et est le premier gratte-ciel de bureaux commercial à obtenir la certification Bâtiment à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada, ce qui en fait un chef de file de l'industrie en matière de transformation vers le « zéro carbone », alors que le Canada vise un environnement bâti décarbonisé d'ici 2050. The Stack intègre plusieurs caractéristiques de conception qui lui permettent d'atteindre ses objectifs de durabilité. Ces caractéristiques comprennent notamment des plaques de sol dont la distance entre le centre et le verre est peu profonde, favorisant la lumière naturelle; un mur-rideau à haute efficacité avec ombrage passif et fenêtres opérables; des mesures de conservation de l'eau, y compris la gestion active des eaux usées pour réduire l'utilisation d'eau potable; la production d'électricité sur place au moyen d'un réseau photovoltaïque sur toit; un système de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) à haute performance pour réduire au minimum la consommation d'énergie. Ces caractéristiques fournissent aux occupants une excellente qualité de l'air intérieur. De plus, The Stack offrira des programmes de covoiturage et de vélos en libre-service de premier plan, ainsi que des places de stationnement réservées aux véhicules électriques et de nombreux espaces de conditionnement physique et de collaboration à l'intention des occupants et des invités.



Mobilité



Favoriser la mobilité en investissant dans des bornes de recharge et en comblant le déficit d'approvisionnement en minéraux essentiels pour les véhicules électriques

Selon BloombergNEF, en 2021, les véhicules électriques (VE) représentaient 9 % de toutes les ventes de véhicules de passagers à l'échelle mondiale, et en Allemagne et en France – deux grands marchés automobiles – le taux d'adoption des VE était supérieur à 20 %. Selon BloombergNEF, les véhicules zéro émission devront représenter 93 % de toutes les ventes mondiales de véhicules de passagers d'ici 2035 afin que nous soyons en voie d'atteindre une flotte automobile mondiale à zéro émission nette d'ici 2050. Compte tenu de cette demande accrue pour les VE, nous prévoyons une augmentation de la demande pour les infrastructures connexes, comme les bornes de recharge.



Investissements RPC investit dans ChargePoint, un important réseau de recharge de VE, qui a une présence mondiale croissante en Amérique du Nord et en Europe. L'entreprise offre un portefeuille diversifié de solutions de recharge pour combler tous les besoins des conducteurs de véhicules électriques : recharge à la maison, au travail, en ville ou sur la route. Elle offre également une gamme de logiciels et de services infonuagiques conçus pour optimiser l'expérience utilisateur et rendre la conduite de véhicules électriques plus fluide. Nous avons investi dans ChargePoint en 2018, 2019 et 2020. En 2021, elle est devenue la première société mondiale de recharge de VE cotée en bourse.



Le remplacement de la flotte automobile mondiale par des VE et leur alimentation par des sources d'électricité à faibles émissions de carbone ou à zéro carbone sont des éléments clés de tous les scénarios visant à maintenir le réchauffement de la planète sous la barre des 2°C. Toutefois, notre scénario d'adoption progressive pour la mobilité automobile prévoit que même si 100 % des VE sont recyclés, il subsistera un déficit d'approvisionnement de 4 400 milliards de dollars en minéraux essentiels pour les batteries, y compris le lithium, le cuivre, le nickel et le cobalt. De nouvelles sources de métaux essentiels sont nécessaires.

Toutefois, la capacité du secteur minier à faire de nouvelles découvertes a diminué de plus de 60 % au cours des 30 dernières années, même si les dépenses d'exploration ont plus que triplé. Pour dénicher de nouveaux gisements, il faut trouver des façons novatrices d'étudier le sous-sol terrestre.

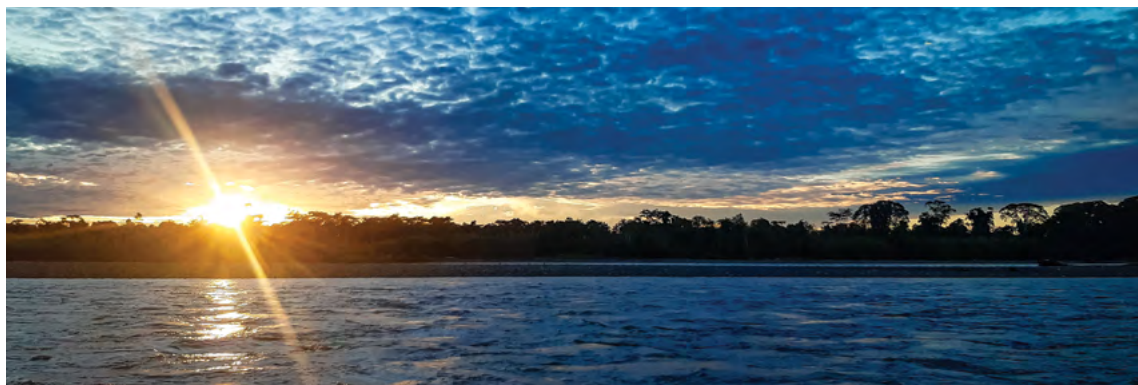
Compte tenu de cette situation, au début de 2022, Investissements RPC a investi dans KoBold Metals, une société d'exploration minière alimentée par l'intelligence artificielle qui cherche à découvrir des gisements de minerai pour combler le déficit d'approvisionnement en matériaux essentiels à l'électrification, en particulier pour les VE.

KoBold s'associe à des sociétés de ressources minérales de premier plan, ainsi qu'à des propriétaires de mines privées et à de petites sociétés d'exploration, afin d'accélérer la découverte et le développement responsable de gisements de minéraux à batteries auparavant inconnus enfouis profondément sous la surface de la Terre en combinant les technologies d'IA, une collecte de données exhaustive et des connaissances géologiques de pointe.

L'intelligence artificielle (IA) permet à KoBold de déterminer où acquérir des terres aux fins d'exploration (seule ou en partenariat avec d'autres sociétés), les données qu'elle recueille sur le terrain et où forer. Chaque découverte, si elle est fructueuse, pourrait contenir suffisamment de matières premières pour ajouter des centaines de millions de nouveaux VE sur la route à perpétuité et réduire les émissions de CO₂ de centaines de millions de tonnes par année.

En date de juillet 2022, la société avait acquis plus de trois millions d'acres dans 31 terrains d'exploration et établi des alliances d'exploration avec des sociétés comme BHP, l'une des plus importantes sociétés d'exploitation minière de métaux de base au monde.

Marchés du carbone



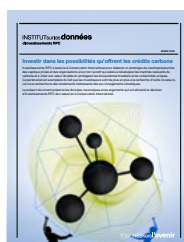
Expansion des marchés du carbone et protection des écosystèmes forestiers et des collectivités uniques

En 2021, Investissements RPC s'est jointe à Conservation International, un organisme non gouvernemental sans but lucratif et un chef de file mondialement reconnu en solutions climatiques axées sur la nature, pour créer Accelerate Nature, un projet sans précédent. Cette coentreprise entre des sociétés de capitaux privés et des organismes sans but lucratif est un prototype qui aidera à développer les marchés naissants du carbone et à créer une valeur durable en protégeant les écosystèmes forestiers et les collectivités uniques. Ce partenariat est exemplaire des outils novateurs auxquels les investisseurs peuvent faire appel pour obtenir des rendements intéressants liés aux changements climatiques.

Ces solutions naturelles permettent de protéger ou de restaurer les écosystèmes ou d'améliorer l'utilisation ou la gestion tout en maintenant la capacité de ces environnements à absorber et à stocker le carbone de l'atmosphère. En tant qu'investisseur recherchant des rendements intéressants au moyen de placements dans des solutions climatiques axées sur la nature, nous avons cherché à établir un partenariat avec Conservation International en raison de son expertise et de son expérience éprouvées dans ce domaine. Grâce à ce partenariat, Investissements RPC et Conservation International investiront dans des collectivités locales afin de soutenir la mise au point de projets de première qualité visant à réduire les émissions de carbone aux quatre coins de la planète, à permettre au secteur privé d'acheter des crédits carbone certifiés générés par chaque projet et à fournir un rendement aux investisseurs.

Les crédits carbone sont générés par des projets partout dans le monde qui retirent les gaz à effet de serre de l'atmosphère ou qui empêchent les émissions d'être libérées, comme la réduction de la déforestation. Les sociétés qui cherchent à réduire des émissions qui ne peuvent pas encore l'être peuvent contrebalancer ces émissions en achetant des crédits carbone. Ces crédits aident à répondre au besoin pressant de réduire les émissions mondiales de carbone et d'atteindre les objectifs que les sociétés se sont elles-mêmes fixés ou les cibles de conformité.

Les crédits carbone générés par l'entremise du partenariat avec Accelerate Nature seront vérifiés selon les normes de qualité les plus élevées, comme celles mises sur pied et gérées par Verra, un organisme sans but lucratif mondial qui fournit une certification de la qualité sur les marchés volontaires du carbone. La demande pour les crédits carbone supplémentaires, vérifiables, permanents et de haute qualité s'accroît plus rapidement que l'offre et continuera d'augmenter pendant des décennies, en raison de la multiplication rapide des normes réglementaires et des engagements des entreprises à atteindre la cible de zéro émission nette.



Lisez notre rapport intitulé [Investir dans les possibilités qu'offrent les crédits carbone](#) pour obtenir plus de détails sur les crédits carbone et notre partenariat avec Conservation International.

Investissements fondés sur l'évolution des préférences des consommateurs



**eat
meati™**

**PERFECT
DAY™**

DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH

Tirer parti des marchés naissants qui reflètent l'évolution du comportement des consommateurs

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que près de 15 % des émissions de GES d'origine humaine sont liées au bétail.

Dans leur rapport « [Food for Thought: The Protein Transformation](#) », le Boston Consulting Group et Blue Horizon Corporation prévoient que le marché de la viande, des œufs, des produits laitiers et des

fruits de mer alternatifs atteindra au moins 290 G\$ US d'ici 2035. Nous croyons que la consommation verte sera l'un des moteurs de la croissance du secteur, car les consommateurs recherchent des produits qui combinent les avantages climatiques, les avantages pour la santé et le bon goût.

À mesure que nous acquerrons de l'expertise dans le secteur des protéines alternatives, nous serons de plus en plus en mesure de naviguer dans ce paysage dynamique, qui comprend ce qui suit :



1) Viande végétale : Les produits de substitution de viande fabriqués à partir de matière végétale qui conviennent aux végétaliens/végétariens. Cette catégorie comprend les produits de « viande » transformés de style Beyond Meat fabriqués à partir d'isolats de protéines de pois, entre autres ingrédients.



2) Aliments fermentés : Les aliments cultivés extraient l'ADN d'une protéine conventionnelle (qui n'est pas nécessairement d'origine animale) et utilisent un micro-organisme comme la levure pour faire croître le produit par fermentation.



3) Viande cultivée : La viande cellulaire reproduit le profil sensoriel et nutritionnel de la viande produite de façon classique, car elle est composée des mêmes types de cellules. Il ne s'agit pas d'une imitation ou de

viande synthétique : il s'agit de viande cultivée à partir de cellules à l'extérieur d'un animal, mais qui utilise moins de ressources et qui a moins de répercussions sur l'environnement.

Aujourd'hui, les protéines à base de plantes sont largement commercialisées, tandis que les protéines fermentées en sont encore au stade pilote ou au début de leur commercialisation. Les protéines cultivées sont la catégorie la plus naissante et nécessitent des avancées techniques pour leur permettre de prendre de l'expansion et de réduire les coûts qui y sont associés. Nous avons l'intention d'obtenir des participations dans les différentes catégories, car les sociétés de ce secteur présentent des propositions de valeur différentes, des délais d'entrée sur le marché différents et des profils risque-rendement différents. Voici quelques-uns de nos placements : 1) Perfect Day, une entreprise en démarrage de produits laitiers fermentés; 2) Eat Meati™, une société de protéines durables dont les produits comprennent des coupes complètes d'imitations de poulet et de steak fabriqués à partir de racines de champignons (mycelium) grâce à un processus naturel semblable à ceux du brassage de bière et de la fabrication de fromage, 3) Danone, une multinationale de produits alimentaires qui détient une part de marché dominante dans le secteur des produits laitiers d'origine végétale.





Offrir un service d'énergie verte abordable et axé sur le client

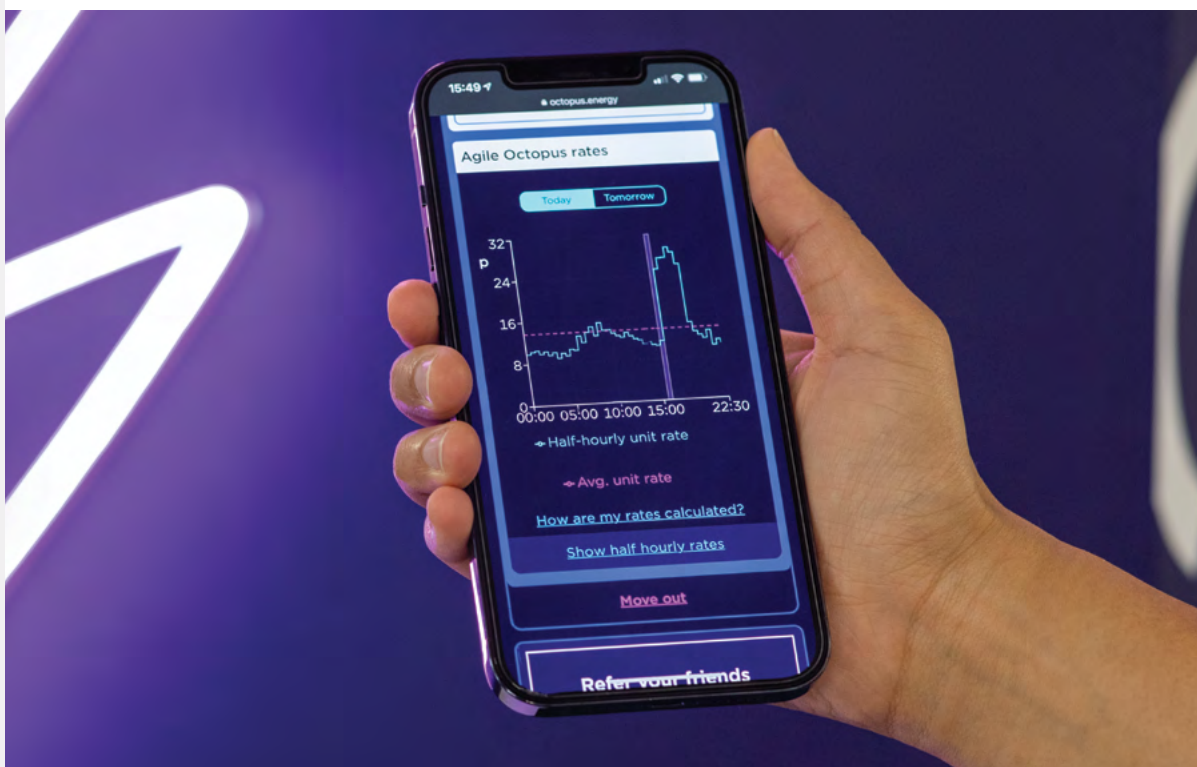
En décembre 2021, Investissements RPC a formé un partenariat stratégique à long terme avec Octopus Energy. Pionnier mondial des technologies d'énergie propre, Octopus est une société énergétique intégrée qui exerce ses activités principalement au Royaume-Uni et dans 12 autres pays.

Kraken, la plateforme technologique exclusive d'Octopus, est une plateforme interne fondée sur des capacités avancées en matière de données et d'apprentissage machine qui soutient les activités de détail, de production et de souplesse d'Octopus et qui est agréée auprès de nombreuses sociétés énergétiques. Ces sociétés comprennent Origin Energy, E.On UK, Good Energy, Hanwha et EDF. Collectivement, Kraken soutient 25 millions de comptes et 3 GW de production à l'échelle mondiale.

De plus, au Royaume-Uni, Octopus offre des services d'énergie verte abordable et axée sur le client à plus de 3,4 millions de clients. Outre le Royaume-Uni, la société est maintenant présente en Allemagne, aux États-Unis, en Espagne, en Italie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, et bientôt en France. Octopus est également l'un des principaux producteurs d'électricité du Royaume-Uni. L'énergie verte qu'elle produit est suffisante pour alimenter environ 2 millions de foyers.

L'engagement initial de 300 M\$ US d'Investissements RPC et le partenariat dans son ensemble, qui comprend l'augmentation du niveau de capital engagé au fil du temps, soutiendront la croissance de la plateforme Kraken d'Octopus et contribueront à accélérer la transition des actifs énergétiques à l'échelle mondiale. Ils renforceront également les capacités du réseau intelligent d'Octopus et contribueront à accroître la production d'énergie verte de la société, y compris, mais sans s'y limiter, le premier programme d'établissement des prix de l'énergie au Royaume-Uni, qui permettra de procurer aux clients les avantages de la production locale d'énergie renouvelable en temps réel.

En juillet 2022, nous avons investi 150 M\$ US de plus pour soutenir la stratégie d'expansion mondiale et d'énergies renouvelables d'Octopus Energy. Nous avons également engagé 225 M\$ US pour élargir notre partenariat stratégique avec Octopus Energy et soutenir directement les efforts de l'entreprise pour accélérer et améliorer le développement et l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique.



Soutenir les placements en instruments de crédit tout au long de la chaîne de valeur énergétique

Nous avons une équipe attitrée qui cherche activement des occasions de placement durable en instruments de crédit afin de soutenir la transition de l'économie dans son ensemble en se concentrant sur tous les segments de la chaîne de valeur énergétique. Ces occasions comprennent les énergies renouvelables, l'énergie traditionnelle, les métaux et les mines, ainsi que les technologies émergentes qui soutiendront l'évolution du secteur de l'énergie. Au cours du dernier exercice seulement, nous avons investi dans plusieurs projets éoliens et solaires et exploré d'autres occasions de crédit dans les secteurs de l'énergie géothermique, des véhicules électriques et des infrastructures de recharge connexes, des carburants renouvelables, de l'efficacité énergétique et d'autres secteurs connexes qui joueront un rôle dans l'évolution du secteur de l'énergie. Reconnaissant que le monde continue de s'appuyer sur les sources d'énergie traditionnelles à base d'hydrocarbures pendant sa transition vers la cible de zéro émission nette, nous continuons d'investir de façon responsable dans les occasions liées à l'énergie traditionnelle, à condition que les propriétaires mettent l'accent sur la réduction de leur empreinte carbone, alors que nous nous efforçons d'atteindre notre objectif collectif d'un portefeuille à zéro émission nette d'ici 2050.

II.

Approche de placement axée sur la décarbonisation



En décembre 2021, nous avons lancé une nouvelle **approche de placement** pour repérer, financer et soutenir les efforts de décarbonisation de certaines sociétés très polluantes. Celles d'entre elles qui font partie de cette approche s'engagent à réduire leurs émissions et à s'adapter avec succès à l'évolution de l'économie vers un avenir sobre en carbone. Nous croyons que cette approche de placement permet à Investissements RPC d'obtenir des rendements corrigés du risque attrayants et de soutenir la réduction des émissions dans l'économie réelle.

Beaucoup des initiatives actuelles visant à résoudre la crise climatique ne s'attaquent pas aux secteurs stratégiques essentiels générant beaucoup d'émissions. Ces secteurs stratégiques comprennent, mais ne sont pas limités à, l'agriculture, la construction, les produits chimiques, le ciment, les énergies traditionnelles, le pétrole et le gaz, l'acier et le transport lourd. La décarbonisation fructueuse de ces segments stratégiques est non seulement essentielle pour répondre aux ambitions plus larges en matière de carboneutralité, mais aussi pour soutenir la croissance et la stabilité économiques ainsi qu'une transition responsable.

Le besoin urgent pour ces secteurs essentiels de participer à la transition de l'économie dans son ensemble constitue une occasion économique prometteuse convenant aux investisseurs à long terme qui peuvent nouer les partenariats et fournir les capitaux stratégiques nécessaires pour soutenir la transition vers des activités sobres en carbone. Plusieurs de ces segments clés n'ont que récemment commencé à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour mettre au point des plans et des technologies de réduction des émissions. Compte tenu de ces longs délais, ces solutions représentent une occasion unique pour le capital patient, qui peut contribuer à leur développement et à la monétisation des technologies et activités sobres en carbone.

Cette année, nous continuons de renforcer nos capacités existantes et nous explorons des possibilités de décarbonisation créatrices de valeur auprès de certaines sociétés en portefeuille. Dans le cadre de ce processus, nous utiliserons notre **cadre d'évaluation des capacités de réduction** pour repérer et quantifier la mosaïque de possibilités de réduction des émissions pour chaque société.

À partir de ces travaux, de nos apprentissages et de leurs résultats, nous prévoyons établir et mettre en œuvre une feuille de route consacrée aux efforts de décarbonisation à l'échelle de notre portefeuille.

TRAFFORD CENTRE MANCHESTER

Pilotage de notre projet de cadre d'évaluation des capacités de réduction

En 2022, nous avons repéré l'occasion d'évaluer le potentiel de décarbonisation de l'une de nos sociétés en portefeuille, le Trafford Centre, afin de créer de la valeur et ainsi accroître l'attrait pour les locataires potentiels et améliorer l'option de sortie. Le Trafford Centre est l'un des cinq principaux centres commerciaux du Royaume-Uni et accueille plus de 30 millions de consommateurs chaque année. Investissements RPC détient une participation de 100 % dans cette propriété.

Dans le cadre de ce projet de décarbonisation, nous avons appliqué notre **cadre d'évaluation des capacités de réduction** aux activités du Trafford Centre. Actuellement, ces efforts ont montré qu'il est possible de décarboniser l'entreprise d'ici 2030 d'au moins 64 % pour les émissions de portée 1 et 2 en utilisant des mesures économiquement viables qui existent aujourd'hui. Chacune de ces mesures, y compris le remplacement des ascenseurs et l'installation de systèmes lumineux plus écoénergétiques, de commandes d'éclairage intelligentes et de panneaux solaires sur les toits, peut contribuer séparément à la décarbonisation du Trafford Centre. Même si 100 % des émissions de portée 1 et 2 du Trafford Centre peuvent être réduites au moyen des mesures technologiques qui existent aujourd'hui, ces mesures ne sont pas toutes économiquement viables à l'heure actuelle. L'équipe de la société essaiera d'accélérer la réduction des émissions du Trafford Centre en adoptant une vision globale des possibilités de revenus découlant du processus de décarbonisation et en établissant sa stratégie d'énergie renouvelable. La société utilisera cette approche globale afin de déterminer davantage de mesures économiquement viables au fil du temps, car cela reflète sa volonté d'atteindre l'objectif de zéro émission nette de portées 1 et 2 d'ici 2030.

Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette



III. Émissions liées aux activités

En février 2022, Investissements RPC s'est engagée à atteindre zéro émission nette pour les émissions de GES provenant de ses activités internes, et ce, d'ici 2050. Dans le cadre de cet engagement, nous nous attendons à ce que les activités d'Investissements RPC soient neutres en carbone d'ici la fin de l'exercice 2023. Nous effectuons une évaluation des capacités de réduction de nos propres activités afin d'orienter notre approche de réduction des émissions

absolues de GES au fil du temps. Nous avons également entamé le processus pour obtenir des crédits carbone de grande qualité, supplémentaires, vérifiables et permanents, au besoin, afin de compenser nos émissions opérationnelles et d'atteindre la neutralité carbone. Nous continuerons de surveiller l'ampleur, la qualité et la fiabilité des données sur les émissions parallèlement à l'évolution rapide de ce segment.

IV. Actifs verts et de transition



Dans le cadre de notre engagement zéro émission nette, nous augmenterons nos investissements dans les actifs verts et de transition. Nous souhaitons les faire passer de 66 milliards de dollars (au 31 mars 2022) à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons élaboré une méthodologie pour mesurer nos actifs verts et de transition. Si elle prend pour référence un certain nombre de normes internationales aux fins d'orientation, notre méthodologie ne respecte pas au sens strict l'une ou l'autre d'entre elles, car elles sont toujours en évolution pour grande partie. De plus, nous voulions avoir une vue d'ensemble aussi complète que possible des divers facteurs associés au rôle d'un actif dans la transition de l'économie dans son ensemble. En l'absence d'une définition largement acceptée d'un actif vert ou de transition, nous en sommes arrivés à notre définition en tenant compte de différents cadres et taxonomies, y compris la taxonomie de l'UE. Nous considérons qu'un actif est vert lorsqu'au moins 95 % de ses revenus peuvent être classés comme provenant d'activités vertes, selon l'International Capital Markets Association (ICMA). Nous adoptons la limite supérieure de la fourchette de 75 % à 95 % que la taxonomie de l'UE utilise pour considérer qu'un actif est « fortement

aligné sur le climat ». Nous considérons qu'un actif constitue un actif de transition si l'entreprise est dans un secteur à fortes émissions et qu'elle a annoncé son engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette assorti d'une cible et d'un plan de transition crédibles et qu'elle contribue de façon importante à la réduction des émissions mondiales. Les actifs sont admissibles s'ils sont certifiés par un tiers crédible, comme la Science Based Targets initiative (SBTi) pour la fixation des objectifs. De plus, les sociétés dont les revenus verts sont substantiels, mais actuellement en deçà du seuil d'actif vert (soit un minimum de 95 %), peuvent aussi être considérées comme des actifs de transition, à condition qu'elles aient un plan crédible pour accroître leur part de revenus verts dans le temps.

Nous continuerons de surveiller les différents facteurs qui influent sur notre méthodologie de mesure des actifs verts et de transition, y compris les évolutions réglementaires et l'actualisation qui découlent des taxonomies internationales et des données disponibles. Nous adapterons et modifierons notre méthodologie en fonction de ces facteurs et des améliorations continues apportées à nos processus d'évaluation interne.

Exemples représentatifs de nos actifs verts et de transition

Nos actifs verts comprennent **Cordelio Power**, **Pattern Energy** et **1918 8th Avenue**, et nos actifs de transition comprennent **Ørsted**.



Cordelio Power est un producteur d'énergie indépendant axé sur le développement et l'exploitation de projets éoliens, solaires et de stockage en Amérique du Nord. L'entreprise a son siège social au Canada et gère un portefeuille de plus de 1 200 MW d'actifs d'énergie renouvelable au Canada et aux États-Unis. Cordelio supervise également un portefeuille de croissance de projets éoliens, solaires et de stockage de plus de 13 000 MW à travers les États-Unis. En novembre 2021, elle a mis en exploitation le projet éolien Glacier Sands de 185 MW en Illinois.



Pattern Energy est l'un des plus grands promoteurs et exploitants privés de projets éoliens, solaires, de transport et de stockage d'énergie au monde, et son portefeuille mondial de projets de développement s'élève actuellement à 15 GW. Son portefeuille d'exploitation comprend 35 installations d'énergie renouvelable qui utilisent des technologies éprouvées et de premier ordre. De plus, elle est dotée d'une capacité d'exploitation de près de 6 000 MW aux États-Unis, au Canada, au Japon et au Mexique. En 2021, Pattern Energy a terminé la construction et commencé l'exploitation commerciale de son projet d'énergie éolienne Western Spirit, le plus important projet éolien à phase unique aux États-Unis. De plus, l'exploitation commerciale de son projet Lanfine Wind de 150 MW, qui fournira suffisamment d'énergie propre pour alimenter environ 25 000 foyers en Alberta, devrait commencer d'ici la fin 2022.



1918 8th Avenue est une tour de bureaux d'une superficie de 668 000 pieds carrés, certifiée LEED Platine, à Seattle dans l'État de Washington, que nous détenons dans le cadre d'une coentreprise avec Hudson Pacific Properties. Depuis mars 2022, ses activités sont neutres en carbone.



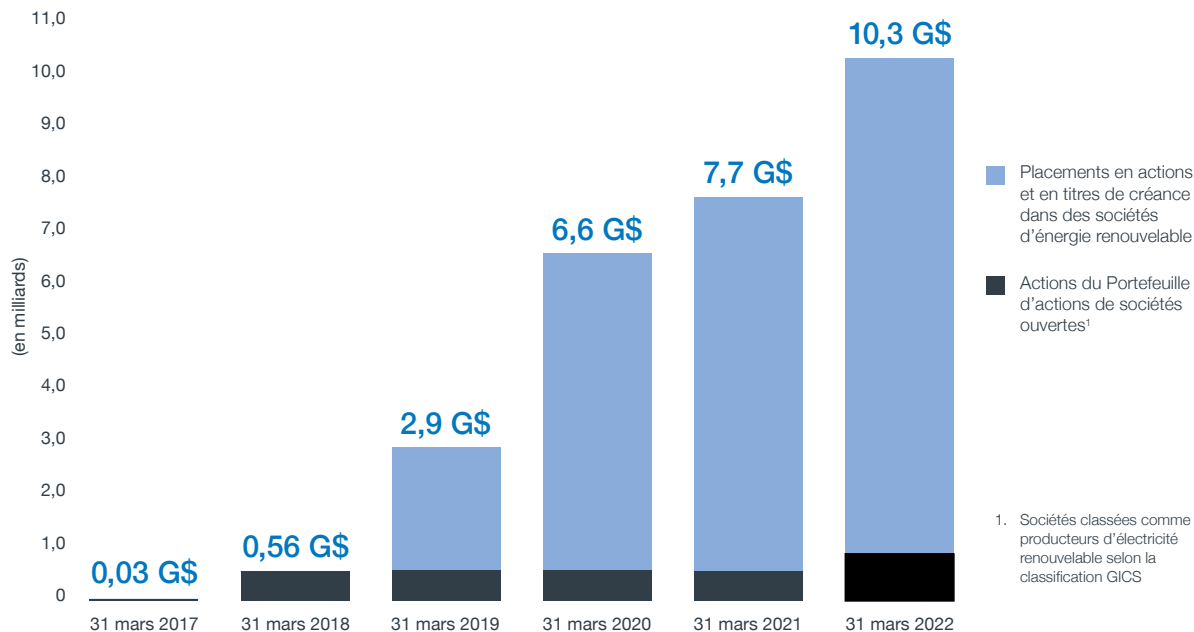
Ørsted est une société danoise cotée en bourse qui conçoit, construit et exploite des parcs éoliens en mer et sur terre, des parcs solaires, des installations de stockage d'énergie, des installations d'hydrogène renouvelable et de carburants verts, ainsi que plusieurs centrales thermiques et électriques combinées alimentées à la biomasse. En 2021, Ørsted est devenue la première société énergétique au monde à avoir défini pour elle-même une cible de zéro émission nette fondée sur des données scientifiques, qu'elle prévoit d'atteindre d'ici 2040.



Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette

Énergie renouvelable

L'exposition d'Investissements RPC aux énergies renouvelables cadre avec notre conviction selon laquelle la transition de l'économie dans son ensemble offre des occasions intéressantes d'obtenir d'intéressants rendements corrigés du risque à long terme.



Les sociétés détenues dans le portefeuille du groupe Énergie durable continuent d'augmenter leur capacité de production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale

En plus de leurs capacités actuelles, les entreprises qui font l'objet d'investissements directs dans des projets d'énergie renouvelable de notre portefeuille Énergie durable ajoutent plus de 35 GW de nouvelles capacités d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale. Si ces projets étaient opérationnels, ils pourraient alimenter au moins 15 millions de foyers supplémentaires avec de l'énergie propre.

Capacité actuelle  16,9 GW

Capacité supplémentaire 

> 35 GW =



Équivaut aux émissions de CO₂ provenant de l'électricité utilisée par plus de 15 000 000 de foyers pendant un an

L'importance de la normalisation des données et des informations à fournir sur la durabilité

Le rendement du portefeuille que nous gérons dépend en partie de son alignement sur une économie résiliente aux changements climatiques et de sa capacité à s'adapter au contexte en évolution. Il est important pour les investisseurs qu'il existe des normes mondiales cohérentes et utiles à la prise de décisions afin qu'ils puissent évaluer les répercussions potentielles de ces enjeux sur la performance d'une société et soutenir la transition de l'ensemble de l'économie vers la carboneutralité. Dans cette optique, nous contribuons activement à l'établissement de normes mondiales qui favorisent la réduction des émissions de GES à l'échelle de l'économie et la divulgation de l'information propre à chaque société sur la voie vers la carboneutralité.

Par exemple, Investissements RPC est un membre fondateur du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et nous sommes l'un des deux seuls gestionnaires de caisses de retraite dans le monde qui y sont représentés. En plus d'être le représentant d'Investissements RPC au sein du GIFCC, notre chef de l'investissement durable est également président du **Groupe consultatif des investisseurs du SASB**, et membre du Delivery Group du Transition Plan Taskforce du Royaume-Uni⁵. De plus, à l'automne 2021, nous nous sommes joints à l'**ESG Data Convergence Initiative** (EDCI), lancée par Carlyle et CalPERS pour normaliser les mesures environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sur les marchés privés et proposer un mécanisme d'amélioration de la qualité, de la disponibilité et de la comparabilité des données ESG dans ces marchés. Un des chefs du groupe d'investissement durable d'Investissements RPC a présidé le groupe de travail sur la plateforme technologique de l'EDCI.

Nous sommes favorables à la dynamique d'amélioration et de normalisation des divulgations liées à la durabilité, y compris les rapports de transition, qui s'est poursuivie au cours de la dernière année, les méthodes de divulgation existantes ayant été consolidées et renforcées. En novembre 2021, la Fondation IFRS a annoncé la création de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) afin de fournir aux investisseurs et autres participants aux marchés financiers une base de référence mondiale complète sur les normes d'information en matière de durabilité et des renseignements uniformes, comparables,

importants et utiles pour la prise de décisions à cet égard. L'ISSB a supervisé l'intégration du Climate Disclosure Standards Board et de la Value Reporting Foundation (VRF – qui a hébergé le cadre intégré de présentation de l'information et les normes SASB du secteur) à la Fondation IFRS. L'ISSB a également conclu une entente avec la Global Reporting Initiative (GRI) qui engage les deux organisations à chercher à coordonner les programmes de travail et les activités d'établissement de normes.

La création de l'ISSB est un moment décisif qui, selon nous, soutiendra la convergence vers des normes de divulgation liées à la durabilité reconnues à l'échelle mondiale qui soient propres à chaque secteur et fondées sur des règles, et qui pourraient constituer la base d'une norme de déclaration réglementée applicable à l'ensemble des marchés. Ces renseignements sont essentiels pour que les investisseurs puissent déterminer les effets des questions liées à la durabilité sur la valeur de l'entreprise à court, moyen et long terme.

On ne saurait trop insister sur l'importance des données et de la divulgation de l'information. C'est



précisément dans cette optique que nous recommandons l'adoption d'un **cadre d'évaluation des capacités de réduction** pour aider les conseils d'administration et les investisseurs à avoir une plus grande confiance dans l'engagement d'une

entreprise et sa capacité à passer à un avenir sobre en carbone. Ce cadre, qui complète les initiatives en cours liées au climat, précise cinq leviers qui peuvent être appliqués aux activités d'une entreprise pour quantifier sa capacité de réduction prévue. Nous procédons actuellement à une évaluation des capacités de réduction de nos propres activités.

Nous soulignons les mérites du cadre d'évaluation des capacités de réduction dans nos réponses aux récentes consultations de l'**ISSB** et de la **Securities and Exchange Commission des États-Unis**.

5. Le Groupe consultatif des investisseurs du SASB deviendra le Groupe consultatif des investisseurs de l'ISSB (IIAG) à la fin de 2022. Richard Manley, directeur général et chef de l'investissement durable, équipe de direction mondiale, agira à titre de président de l'IIAG après cette transition.

Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette

Empreinte carbone du portefeuille

| | Valeur actuelle des placements (milliards de \$CA) | Émissions de carbone totales (millions de tonnes d'éq. CO ₂) | | Empreinte carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$) | |
|---------------------------------|--|--|-----------|---|-----------|
| | | Mars 2022 | Mars 2021 | Mars 2022 | Mars 2021 |
| Titres non gouvernementaux | 455 | 21,1 | 21,8 | 46 | 52 |
| Titres émis par le gouvernement | 84 | 41,6 | 50,9 | 494 | 627 |

Au cours de l'exercice 2022, les émissions de carbone totales et l'empreinte carbone des placements non gouvernementaux de la caisse ont respectivement diminué de 0,7 million de tonnes d'éq. CO₂ et de 6 tonnes d'éq. CO₂ par tranche de 1 million de dollars investis. Dans un portefeuille de la taille du nôtre, de nombreux facteurs ont une incidence sur la variation des émissions de carbone totales et de l'empreinte carbone, mais ces variations pourraient s'inverser en partie à l'avenir. La réduction des émissions de carbone totales pour l'exercice 2022 est attribuable aux changements apportés au portefeuille et à l'incidence de la COVID-19 sur les niveaux d'activité de nos sociétés en portefeuille. La réduction de l'empreinte carbone a par ailleurs été marquée par la hausse des prix des produits de base, l'augmentation des ventes par rapport aux niveaux d'activité et certains signes précurseurs d'amélioration de l'efficacité énergétique. Nous tenons à souligner que ces mesures pourraient augmenter à mesure que certains segments de l'économie mondiale se remettent de la COVID-19; par ailleurs, nous observons déjà un revirement par rapport à la récente vigueur des prix des produits de base.

L'outil d'empreinte carbone élaboré à l'interne par Investissements RPC fournit des renseignements sur les émissions de GES associées à tous les placements de la caisse, ainsi que des indices de référence pertinents. Au cours des années précédentes, nous avons dévoilé quatre mesures différentes du carbone dans le portefeuille, dont les émissions de carbone totales, l'empreinte carbone, l'intensité de carbone et la moyenne pondérée de l'intensité de carbone. Nous les estimons selon une approche fondée sur la participation dans les capitaux propres et une approche de propriété en capital à long terme. Bien que nous continuions d'évaluer l'ensemble de ces mesures, nous avons l'intention de faire état des émissions de carbone totales et de l'empreinte carbone en utilisant la méthode de propriété en capital à long terme. Nous croyons que ces deux mesures sont les meilleures qui soient pour évaluer les progrès réalisés par rapport à notre engagement zéro émission nette. De même, la méthode de propriété en capital à long terme est la meilleure pratique pour divulguer les émissions d'une caisse multiactifs. Les émissions de carbone totales correspondent à la totalité des émissions de GES associées à nos placements. Ce chiffre continuera d'augmenter à court terme à mesure de la croissance de nos actifs sous gestion, avant que les effets des réductions d'émissions commencent à se

faire sentir davantage. L'empreinte carbone correspond aux émissions de carbone par million de dollars de nos placements ou à l'intensité carbone de notre portefeuille. Ce chiffre permet de comparer l'intensité des émissions entre les portefeuilles de différentes tailles.

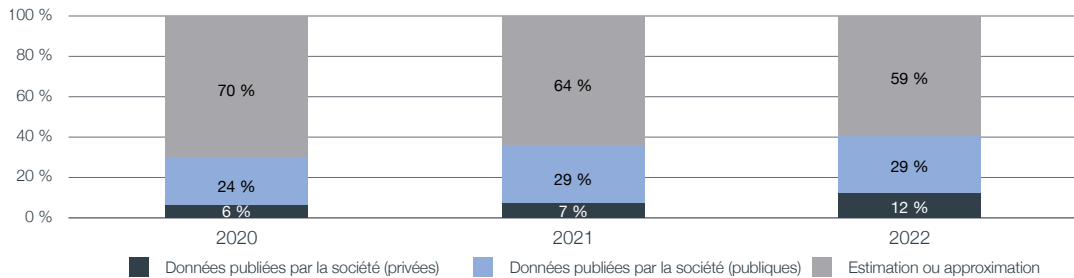
Il est important de noter que ces mesures ne sont pas seulement fondées sur les émissions de carbone déclarées par les sociétés de notre portefeuille. Elles sont également sensibles à des mesures financières comme la valeur marchande. À ce jour, environ 41 % des émissions totales de la caisse sont déclarées directement par les sociétés en portefeuille, le reste étant estimé par des fournisseurs de données externes ou en fonction d'approximations fondées sur des comparateurs disponibles (voir le graphique à la [page 41](#)). À mesure que la divulgation de l'information sur le climat par les entreprises continuera de s'améliorer, nous nous attendons à ce que le pourcentage des émissions directement déclarées augmente. Nous tablons également sur une normalisation grandissante des méthodes de mesure des émissions. Ces améliorations pourraient toutefois avoir une incidence sur la comparabilité de l'empreinte carbone de notre portefeuille pour différentes périodes. La fluctuation de mesures financières comme la valeur marchande peut aussi avoir une incidence importante sur les variations réelles de l'empreinte carbone au cours d'une année donnée. Cette situation se complexifie lorsque nous repérons des occasions d'investir dans un secteur à forte émission, dans le but de soutenir sa transition et de générer des rendements supérieurs pour les bénéficiaires. Dans de tels cas, les mesures de carbone de la caisse peuvent fluctuer à court terme, mais s'améliorer à long terme.

Nos mesures incluent les émissions de GES de portée 1 et 2 pour les placements non gouvernementaux et les émissions à l'échelle du pays pour les titres émis par le gouvernement. À l'heure actuelle, nous n'incluons pas les émissions de GES de portée 3 dans nos calculs, car la qualité et la couverture des données ne sont pas encore suffisantes en la matière. Les émissions de portée 3 sont toutes des émissions indirectes en amont et en aval qui ne sont pas incluses dans la portée 2 et qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise. Nous continuons de surveiller l'évolution de la disponibilité de données complètes et fiables sur la portée 3 afin d'évaluer la viabilité de la divulgation des émissions importantes pour cette portée, en particulier pour les secteurs dont les chaînes de valeur comportent des niveaux d'émissions plus élevés.

Les défis de la mesure, de la surveillance et de la déclaration des émissions de carbone

Disponibilité des données sur l'empreinte carbone par source pour le portefeuille d'Investissements RPC

Pour l'exercice terminé le 31 mars



Les pourcentages indiqués dans le graphique ci-dessus sont arrondis à la hausse.

Pour l'exercice 2022, 41 % des données que nous avons utilisées pour calculer notre empreinte carbone ont été fournies directement par les entreprises, comparativement à 30 % au cours de l'exercice 2020.

Bien que la tendance soit encourageante, le fait de mesurer, de surveiller et de déclarer les émissions de carbone du portefeuille demeure fondamentalement difficile pour les propriétaires d'actifs, comme Investissements RPC. Plusieurs raisons expliquent cette situation :

- Les données, qu'elles soient directement déclarées par les entreprises ou recueillies à l'aide d'estimations et d'approximations de fournisseurs, peuvent faire l'objet de révisions et de retraitements. Les données fournies par les sociétés peuvent être incomplètes.
- Les sociétés utilisent différentes méthodologies, ce qui peut entraîner de fortes disparités dans les données finales fournies.
- Les exigences en matière de divulgation continuent de changer rapidement et leur interprétation peut varier.
- Seule une fraction des données déclarées par les entreprises est fournie par un tiers.
- Les données sur les émissions de carbone ont tendance à être en décalage par rapport à la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle elles ont été émises. Par exemple, nous ne voyons que maintenant l'incidence complète de

la COVID sur les données relatives aux émissions de certaines entreprises.

- Les changements apportés aux mesures financières d'un titre en particulier, comme les revenus et la valeur d'entreprise, peuvent aussi avoir une incidence importante sur les variations réelles de l'intensité de carbone d'un propriétaire d'actifs au cours d'une année donnée. Par exemple, une société à fortes émissions pourrait doubler ses ventes et augmenter considérablement sa valeur d'entreprise, tout en réduisant de moitié son empreinte carbone alors que ses émissions totales ne varieraient pas, simplement parce que les prix des produits de base sous-jacents auraient augmenté au cours de la période visée.
- Les mouvements d'entrée et de sortie du portefeuille peuvent avoir une incidence sur nos émissions de carbone déclarées.

Nous nous attendons à ce que ces difficultés se résolvent au fil de la décennie en cours grâce à la convergence des normes mondiales d'information, à l'adoption généralisée des recommandations du GIFCC et à la certification des émissions des entreprises. À mesure que nos principes sur les changements climatiques se préciseront, nous rendrons compte de nos mesures, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille, conformément à l'évolution des pratiques exemplaires.

Investir dans des technologies qui suivent les émissions en temps réel

PROJECT
CANARY

Nous comprenons le besoin de données fiables sur les émissions. C'est pourquoi, en 2022, nous avons investi dans Project Canary, une société d'analyse de données qui crée des profils d'émissions et fournit des services de surveillance et de quantification en temps réel des émissions de méthane ainsi qu'une certification ESG indépendante pour les sites de puits de pétrole et de gaz. L'offre de Project Canary se décline en deux produits : i) une surveillance continue à haute fidélité, qui fournit des données sur les émissions en temps réel au moyen d'un tableau de bord d'analyse exclusif fondé sur des données ascendantes recueillies par les capteurs de Canary ou d'autres dispositifs de surveillance validés; et ii) TrustWell, un système de notation dynamique qui évalue l'approche de l'exploitant en matière d'ingénierie

et de systèmes dans quatre grandes catégories : a) réduire les émissions de GES dans l'air; b) assurer une gestion responsable de l'eau; c) atténuer les répercussions des risques opérationnels; et d) veiller à ce que les besoins et les intérêts des collectivités soient pris en compte. À l'avenir, Project Canary a l'intention de tirer parti de la configurabilité de ses capteurs pour détecter des gaz à effet de serre autres que le méthane. Project Canary peut tirer parti de facteurs favorables sur les plans structurel et réglementaire, car les investisseurs cherchent à investir dans des chefs de file en matière de développement durable, et les organismes de réglementation exigent de plus en plus la surveillance continue des émissions et l'exactitude des données à l'échelle des installations.

Obligations vertes

En 2018, Investissements RPC est devenue le premier gestionnaire de caisse de retraite à émettre une obligation verte.

Les obligations vertes sont un moyen supplémentaire de financement pour permettre à Investissements RPC de réaliser des placements à long terme intéressants qui appuieront la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre programme d'obligations vertes dans notre [site Web](#).

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone présente des possibilités dans les domaines des technologies émergentes, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de carbone au sein des industries traditionnelles. Investissements RPC est un important fournisseur de capital-investissement dans bon nombre de ces technologies et secteurs. Investir dans notre programme d'obligations vertes aide à financer ces actifs.

Investissements RPC a émis des obligations vertes en dollars australiens, en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. Six émissions en circulation totalisant plus de 5 milliards de dollars permettent à notre bassin mondial d'investisseurs de participer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Notre comité de l'investissement durable détermine quels projets sont admissibles au produit de l'émission de ces obligations, conformément au Cadre de référence pour les

obligations vertes. Au 31 mars 2022, le cadre comprend ce qui suit :

Énergie renouvelable (éolienne et solaire)

- Acquisition, aménagement, production, transmission et distribution d'énergie renouvelable, y compris les énergies éoliennes et solaires

Immeubles écologiques (certifiés LEED Platine)

- Investissements directs dans des immeubles certifiés LEED Platine ou l'équivalent dans d'autres programmes de certification

Transport propre ou sobre en carbone

- Aménagement, mise en service et exploitation d'actifs de transport propre, y compris en transport public et privé

Efficacité énergétique

- Aménagement, mise en service et exploitation de technologies, de produits ou de systèmes qui apportent des améliorations considérables en matière d'efficacité énergétique, comme les installations de stockage de batteries d'énergie renouvelable

En juin 2022, le Cadre pour les obligations vertes a été mis à jour et est accessible sur notre [site Web](#). Comme ce rapport couvre la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, il est fondé sur notre [cadre de référence de 2021](#) publié en octobre 2021.



Rapport sur l'incidence des obligations vertes

Registre des obligations vertes

Le registre des obligations vertes documente la valeur des émissions d'obligations vertes et les actifs auxquels le produit a été affecté. Voici le registre en date du 31 mars 2022 (pour en savoir plus sur les actifs d'Investissements RPC dans le secteur des énergies renouvelables, voir la [page 38](#)). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. En juin 2022, le Cadre de référence pour les obligations vertes a été mis à jour et est accessible sur notre [site Web](#). Comme ce rapport couvre la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, il est fondé sur notre [cadre de référence de 2021](#) publié en octobre 2021.

Registre des émissions d'obligations vertes pour 2022¹ :

| Au 31 mars 2022 | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Obligations | |
| Total des obligations | 0 \$ |
| Taux de change – 31 mars 2022 | |
| USD/CAD | 1,24905 |
| Devise de placement | |
| Énergie renouvelable | |
| Pattern Energy ² | USD |
| Total de l'actif | 377 015 567 \$ |

Registre des émissions d'obligations vertes pour 2021¹ :

| Au 30 juin 2021 | | |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------------|
| Obligations | | |
| AUD | 150 000 000 \$ AU | 139 448 059 \$ |
| AUD | 120 000 000 \$ AU | 111 558 447 \$ |
| AUD | 750 000 000 \$ AU | 697 240 294 \$ |
| Total des obligations | | 948 246 800 \$ |
| Taux de change – 30 juin 2022 | | |
| USD/CAD | | 1,2383 |
| EUR/CAD | | 1,4685 |
| AUD/CAD | | 0,9297 |
| Devise de placement | | |
| Énergie renouvelable | | |
| Pattern Energy ² | | USD |
| Maple Power – Éolien Maritime France | | EUR |
| Total de l'actif | | 1 222 335 001 \$ |

Registre des émissions d'obligations vertes pour 2020¹ :

| Au 30 juin 2020 | | |
|-------------------------------|-------------------|-------------------------|
| Obligations | | |
| USD | 500 000 000 \$ US | 681 000 000 \$ |
| EUR | 1 000 000 000 € | 1 529 750 000 \$ |
| Total des obligations | | 2 210 750 000 \$ |
| Taux de change – 30 juin 2020 | | |
| USD/CAD | | 1,362 |
| EUR/CAD | | 1,52975 |
| Devise de placement | | |
| Énergie renouvelable | | |
| Pattern Energy ² | | USD |
| Total de l'actif | | 2 315 400 000 \$ |

1. Les valeurs en dollars canadiens des obligations et des actifs déclarées dans les registres de 2020 et de 2021 sont fondées sur les taux de change en vigueur le dernier jour ouvrable de juin de chaque année visée. Les registres pour 2020 et 2021 couvrent la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 et du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 respectivement.
2. Pattern Energy a été affectée aux obligations émises dans notre registre de 2020 à 2022 et tient compte de toute variation des montants de nos placements au cours de cette période. La valeur de cet actif déclarée en dollars canadiens pour toutes les années est fondée sur les taux de change au 30 juin 2020.

Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette

Incidence des projets d'énergie renouvelable en exploitation¹

| Investissement | Emplacement | Date du placement initial | Description | Technologie | Participation d'Investissements RPC | Capacité brute (GW) | Capacité nette d'Investissements RPC (GW) ² |
|--|---------------------------------|---------------------------|---|------------------|-------------------------------------|---------------------|--|
| Pattern Energy | Canada/ États-Unis/ Japon | Mars 2020 | Une société détenant un portefeuille de 28 projets d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Canada et au Japon | Énergie solaire | 69 % | 3,80 | 2,63 |
| | | | | Énergie éolienne | | | |
| Cordelio Power | Canada | Avril 2018 | Portefeuille de six projets canadiens d'exploitation d'énergie éolienne et solaire | Énergie solaire | 51 % | 0,40 | 0,20 |
| | | | | Énergie éolienne | | | |
| Enbridge | Canada/ États-Unis | Mai 2018 | Actifs d'énergies renouvelables terrestres en Amérique du Nord | Énergie solaire | 44 % | 1,89 | 0,83 |
| Maple Power – Hohe See/ Albatros | Allemagne | Mai 2018 | Deux projets éoliens au large de l'Allemagne | Énergie éolienne | 25 % | 0,61 | 0,15 |
| Votorantim Energia | Brésil | Décembre 2017 | Deux parcs éoliens en service situés dans le nord-est du Brésil | Énergie éolienne | 32 % | 0,57 | 0,18 |
| Maple Power – Éolien Maritime France | France | Mars 2021 | Trois parcs éoliens en mer en construction en France | Énergie éolienne | 49 % | En construction | En construction |
| Total | | | | | | 7,27 | 3,99 |

1. Les chiffres sont arrondis.

2. La capacité nette représente la capacité totale des sites détenus en totalité ou en partie par Investissements RPC.



Estimation de l'incidence des immeubles écologiques

Aperçu qualitatif

| Investissement | Emplacement | Description | Participation de l'OIRPC | Certification |
|---|-------------|---|--------------------------|-----------------|
| Richmond Adelaide Centre¹ | Canada | 255 313 pieds carrés (111 Richmond) et 996 181 pieds carrés (100 Adelaide) d'espace commercial multifonctionnel | 50 % | LEED BE Platine |
| Eau Claire Tower | Canada | 659 839 pieds carrés d'espace commercial multifonctionnel | 50 % | LEED NE Platine |
| Place Centennial | Canada | 1 458 600 pieds carrés d'espace commercial multifonctionnel | 50 % | LEED BE Platine |

Synthèse qualitative – Intensité énergétique (IÉ) et intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)

| Investissement | Intensité énergétique (MJ/pi ²) | IÉ – norme sectorielle ² (MJ/pi ²) | Variation de l'IÉ ³ | Intensité des GES (kg eq. CO ₂ /pi ²) | Intensité des GES – norme sectorielle ² (kg eq. CO ₂ /pi ²) | Variation de l'intensité des GES ³ |
|--|---|---|-----------------------------------|--|--|---|
| Centre Richmond Adelaide – 111 Richmond | 153,93 | 143,99 | 7 % | 11,35 | 5,23 | 117 % |
| Centre Richmond Adelaide – 100 Adelaide | 67,44 | 143,99 | -53 % | 1,95 | 4,38 | -56 % |
| Eau Claire Tower | 96,67 | 143,99 | -33 % | 8,96 | 16,16 | -45 % |
| Place Centennial | 64,17 | 143,99 | -55 % | 6,91 | 16,16 | -57 % |

1. Le Centre Richmond Adelaide regroupe 111 Richmond et 100 Adelaide.

2. Les valeurs liées aux normes sectorielles en matière d'IÉ et d'intensité des GES sont calculées à partir des données fournies dans le document « Gestionnaire de portefeuille EnergyStar – Intensité énergétique par type de propriété au Canada Référence technique (avril 2021) ».

3. Les mesures de la variation de l'IÉ et de l'intensité des GES s'appliquent à l'ensemble de l'actif et non au prorata d'Investissements RPC.

Actionnariat actif

DANS CETTE SECTION

| | |
|--|----|
| Comment nous votons | 47 |
| Aperçu des votes par procuration en 2022 | 48 |
| Partenaires et faits saillants de 2022 | 57 |



Nous sommes d'avis qu'une bonne gouvernance d'entreprise accroît la valeur à long terme pour les actionnaires. L'une des façons les plus efficaces de nous acquitter de nos responsabilités de gérance à titre d'actionnaire actif et de communiquer nos points de vue aux conseils d'administration et aux équipes de direction des sociétés ouvertes est de voter par procuration aux assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires. Nous nous opposons aux résolutions qui risquent de réduire la valeur à long terme pour les actionnaires, même si elles peuvent être payantes à court terme.

Comment nous votons

Processus de vote

Toutes nos décisions de votes par procuration sont guidées par nos [Principes et directives de vote par procuration](#). Nous retenons les services d'un conseiller de l'extérieur pour faire des recommandations de vote fondées sur ces Principes et directives de vote par procuration. Le cas échéant, notre groupe d'investissement durable (ID) examine ces recommandations, effectue des recherches à l'interne, consulte nos équipes de placement et intervient auprès des sociétés et des parties prenantes, s'il y a lieu, afin de parvenir à nos décisions. Nous publions notre intention de vote sur notre [site Web](#) avant chaque assemblée des actionnaires.

Investissements RPC procède également annuellement à l'examen de ses Principes et directives de vote par procuration pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution des pratiques exemplaires de gouvernance à l'échelle mondiale et nos attentes par rapport aux sociétés du portefeuille. Le processus tient compte des commentaires de diverses sources, dont le groupe d'investissement durable et le comité de l'investissement durable. Une fois l'an, le conseil d'administration d'Investissements RPC examine et approuve les propositions de mise à jour des Principes et directives de vote par procuration.

Décisions de vote

Nos Principes et directives de vote par procuration visent deux buts : i) donner aux administrateurs et aux dirigeants des sociétés dont Investissements RPC détient des actions une idée de l'orientation probable du vote d'Investissements RPC à l'égard des questions soumises aux actionnaires; et ii) communiquer notre point de vue sur d'autres questions importantes que les conseils d'administration auront à trancher dans l'exercice normal de leurs fonctions. Nous appuyons normalement les propositions qui habilite le conseil d'administration à agir dans l'intérêt de la société, qui soutiennent l'obligation de la direction de rendre des comptes et qui favorisent la représentativité des actionnaires. En revanche, nous n'appuyons pas les résolutions qui visent à ce que les actionnaires assurent une surveillance directe de la direction. Nous ne sommes pas en faveur de propositions d'actionnaires trop prescriptives, qui ne font que multiplier des initiatives déjà en place ou en voie de l'être, ou qui pourraient nuire au rendement à long terme de la société.

Nos Principes et directives de vote par procuration constituent des lignes directrices, et non des règles rigides, et nous approcherons chaque question en fonction de la société en cause. Puisque nous comprenons que les questions de gouvernance peuvent faire l'objet de compromis quant aux bénéfices potentiels et aux impacts négatifs sur une société, nous fondons nos décisions relatives au vote par procuration dans le contexte de l'ensemble des pratiques de gouvernance de la société plutôt qu'en évaluant des éléments de façon isolée. Bien que nous tenions compte des lois et des pratiques de gouvernance locales lorsque nous exerçons nos droits de vote, nos Principes et directives de vote par procuration sont censés être appliqués à l'échelle mondiale.

Aperçu des votes par procuration en 2022

Exercice terminé le 30 juin 2022

Faits saillants des votes par procuration en 2022

Nous avons fait part de notre point de vue lors de **3 817** assemblées

Nous avons exprimé notre droit de vote sur **41 288** points à l'ordre du jour

Nous avons exercé notre droit de vote dans **52** pays

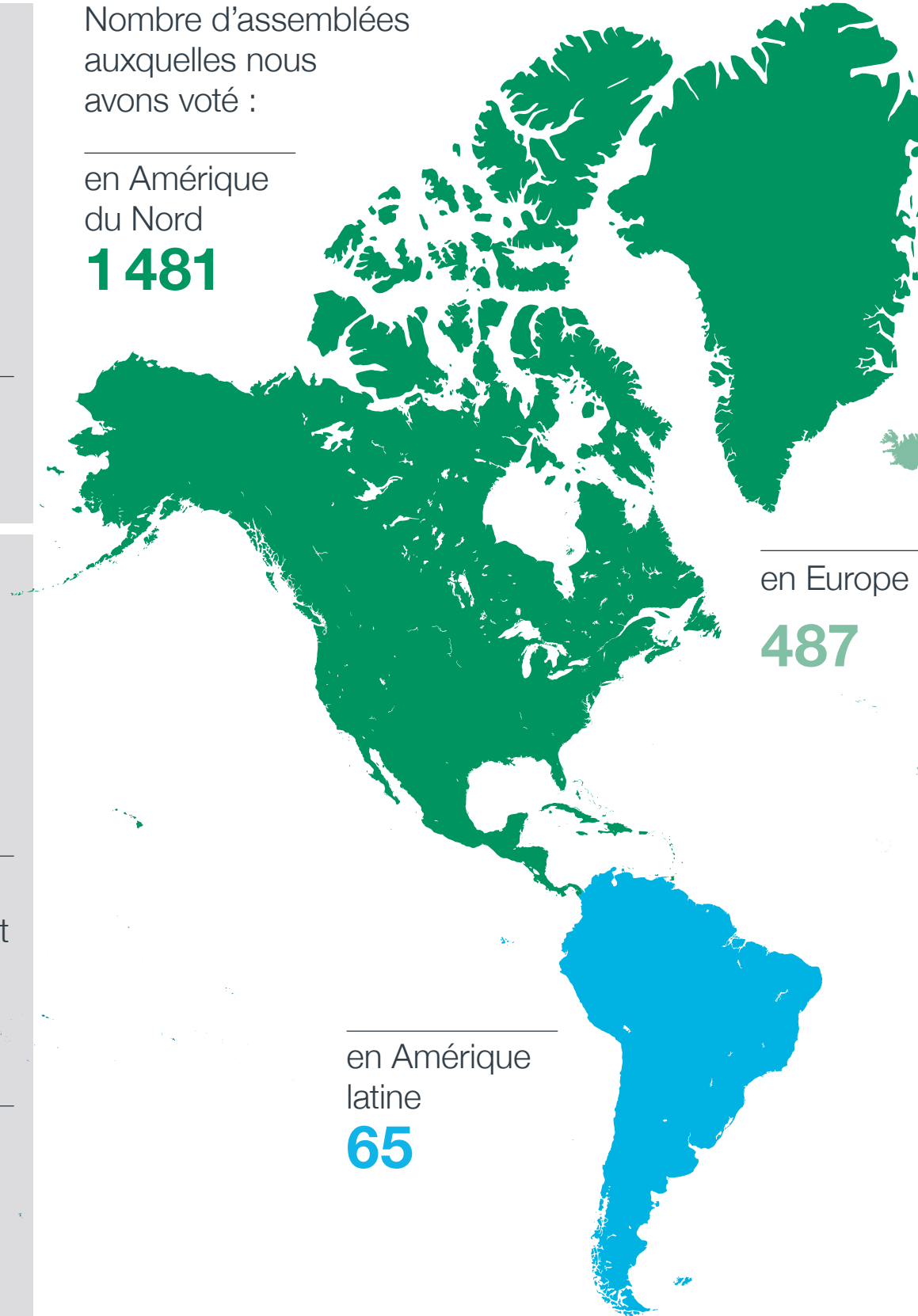
Nous avons voté contre la direction dans **11,58 %** des cas

Nombre d'assemblées auxquelles nous avons voté :

en Amérique du Nord
1 481

en Europe
487

en Amérique latine
65



dans le reste
du monde

240

en Asie-Pacifique

1 544

En 2022, nous avons mis à jour notre politique de maintien de l'efficacité du conseil pour indiquer que nous voterons contre la réélection d'un administrateur qui affiche une contre-performance ou qui contribue à un manquement important relativement à l'environnement ou encore à une question d'ordre social ou de gouvernance. Nous pouvons aussi voter contre l'administrateur en poste le plus approprié pour avoir omis de le destituer rapidement du conseil.

Voici quelques-uns des principaux thèmes de la période de vote par procuration de 2022 et notre approche à leur égard.

Changements climatiques

Les changements climatiques demeurent l'une des considérations relatives aux placements les plus importantes et les plus délicates de notre époque, mais traiter de la question des changements climatiques spécifiquement dans nos activités de placement nous permet de prendre des décisions à long terme plus éclairées.

En tant qu'actionnaires, nous respectons le fait que les sociétés dans lesquelles nous investissons déterminent leurs propres stratégies de transition liées au climat. Toutefois, nous nous attendons à ce que les conseils d'administration et les cadres dirigeants aient intégré les risques et les possibilités liés au climat à leur stratégie, à leurs activités et, lorsque cela est important, à ce qu'ils présentent des informations conformes à la création de la valeur à long terme pour la société.

Lorsqu'une société présente clairement un risque intrinsèque lié au climat, mais n'a divulgué publiquement aucune stratégie pour composer avec ce risque, nous devons raisonnablement conclure que les administrateurs manquent à leur devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de la société.

Même si nous ne cherchons pas à prescrire les modalités d'une telle stratégie, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration veille à ce qu'elle soit en place.

Pour toutes les sociétés cotées dans notre portefeuille, les Principes et directives de vote par procuration stipulent qu'un conseil d'administration ne peut être considéré comme agissant dans l'intérêt supérieur de l'entreprise que si les risques et les possibilités liés au climat ont été repérés, quantifiés et intégrés dans sa stratégie, ses activités et ses rapports. Nous avons mis en œuvre notre politique de vote sur les changements climatiques en mars 2021. Selon celle-ci, lorsque l'engagement s'est avéré infructueux, nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité responsable de la gestion du changement climatique (ou d'un comité équivalent). Lorsque les attentes ne sont pas satisfaites, nous envisagerons d'appliquer cette pratique de vote à l'ensemble du comité, au président du conseil d'administration et à l'ensemble du conseil d'administration, lorsque nous constaterons une inaction dans ce domaine au cours des prochaines années.

Cette année, nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent) dans 35 entreprises, ce qui a entraîné 65 votes contre les administrateurs. Nous avons également poursuivi notre engagement auprès des sociétés en portefeuille afin d'obtenir une meilleure compréhension de leurs pratiques et de leurs plans en vue d'améliorer les évaluations et rapports liés aux changements climatiques, en conformité avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations notables des pratiques et des divulgations dans 35 sociétés. En plus de notre politique de vote sur les changements climatiques, nous avons appuyé 20 résolutions d'actionnaires visant à obtenir des déclarations plus détaillées sur les risques et les possibilités liés aux changements climatiques.

Statistiques sur les votes sur les changements climatiques

Exercice terminé le 30 juin 2022

35

sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent)

65

ce qui a entraîné votes contre les administrateurs

35

sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques

20

propositions d'actionnaires liées au climat ont été appuyées; elles visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur des sujets comme la gestion opérationnelle des émissions, la résilience du portefeuille d'actifs et les politiques publiques

Diversité

Nouvelles politiques liées à nos attentes en matière de diversité

- Nous avons amélioré nos pratiques de vote sur la diversité des genres au sein du conseil d'administration en élargissant la portée d'application de notre seuil de 30 % pour la représentation des femmes pour inclure l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande. Nous voterons maintenant contre le président du comité des candidatures si le conseil compte moins de 30 % d'administratrices au Canada, aux États-Unis, dans les pays développés d'Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, à moins qu'il y ait des circonstances atténuantes. Dans tous les autres marchés, notre exigence demeure la présence d'au moins une (1) administratrice. Nous anticipons une augmentation de ces seuils au fil du temps.
- Nous avons élargi la responsabilité à tous les administrateurs en exercice. Nous envisagerons de voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs ou, selon le cas, contre tous les administrateurs en exercice, si les progrès en matière de diversité des genres au sein du conseil d'administration ont été insuffisants au cours des années suivant notre vote initial.
- Nous avons souligné l'importance de l'inclusion dans la dynamique des conseils d'administration. La nomination et l'inclusion d'administrateurs possédant différents parcours, opinions et compétences font en sorte que le conseil d'administration, considéré dans son ensemble, s'appuiera sur une variété de points de vue lors de l'évaluation de la gestion et du rendement de la société de façon significative et efficace. Nous encourageons fortement les conseils d'administration à divulguer les caractéristiques variées de leurs administrateurs, selon le cas et lorsque les administrateurs ont donné leur autorisation pour le faire, afin de permettre aux actionnaires d'évaluer de façon complète et exacte la diversité globale du conseil d'administration.

Investissements RPC s'est engagée à promouvoir une représentation diversifiée au sein des conseils d'administration et à tous les niveaux des organismes. Nous croyons depuis longtemps que les sociétés dont le conseil d'administration est diversifié sont plus aptes à dégager des résultats financiers supérieurs. C'est la raison pour laquelle nous utilisons de plus en plus nos droits de vote pour encourager les sociétés à nommer plus de femmes à leur conseil. Notre objectif est d'améliorer la diversité et, par conséquent, l'efficacité globale des conseils d'administration des sociétés ouvertes partout dans le monde.

Nous avons d'abord lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité au Canada en 2017, et nous avons continué de les faire évoluer chaque année, y compris en mettant en œuvre une pratique de vote sur la mixité à l'échelle mondiale au cours de la période de vote de 2019.

En 2020, au Canada, nous avons maintenu notre exigence d'un minimum de deux femmes au sein des conseils d'administration des sociétés de l'indice composé S&P/TSX, ce qui est conforme à notre cible de 30 % de femmes au sein des conseils d'administration et des équipes de direction de ces sociétés d'ici 2022, conformément aux modalités de la [Déclaration d'intention du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club](#). Pour toutes les autres sociétés ouvertes à l'échelle mondiale, nous avons maintenu notre exigence d'un minimum d'une administratrice. En 2022, nous avons signé la version révisée de la [Déclaration d'intention du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club](#), qui reflète notre engagement continu à l'égard de cette importante initiative.

Nous avons vu d'un bon œil les progrès associés à l'augmentation du pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration dans les marchés développés, mais nous sommes conscients qu'il reste du travail à faire à cet égard. Dans cette optique, en 2021, nous avons élargi nos attentes à l'égard de la représentation des genres afin d'inclure davantage de marchés et d'augmenter les seuils applicables aux marchés existants. Pour ce qui est des sociétés situées au Canada, aux États-Unis, dans les pays développés d'Europe et en Australie, nous avons commencé à voter contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration comptait moins de 30 % d'administratrices, à moins qu'il y ait eu des circonstances atténuantes. Dans tous les autres marchés, nous avons continué de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'avait pas au moins une administratrice, à moins qu'il y ait eu des circonstances atténuantes.

En 2022, notre pratique de vote sur la diversité des genres a été élargie afin d'appliquer notre attente d'une composition d'au moins 30 % de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud. Nous avons également mis l'accent sur la responsabilité, et nous envisagerons maintenant de voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs ou, selon le cas, contre tous les administrateurs en exercice, si les progrès en matière de diversité des genres ont été insuffisants au cours des années ultérieures.

Nous prévoyons appliquer un seuil arrondi de 30 % à un plus grand nombre de pays et de marchés au cours des prochaines années. Cette cible implique d'appliquer une hausse du seuil dans les marchés émergents où l'on ne retrouve souvent qu'une seule femme siégeant au conseil d'administration. Nous reconnaissons que les sociétés ont besoin de temps pour diversifier la composition de leur conseil d'administration et nous tenons à signaler nos intentions avant que des changements soient apportés à nos [Principes et directives de vote par procuration](#).

Évolution de nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres au sein du conseil d'administration

POLITIQUES

2017

Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres au Canada.

Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous **avons commencé à voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice***.



2018

Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres au Canada.

Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous **avons commencé à voter contre tous les membres du comité des candidatures des sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le président du conseil en 2017 si, depuis, la société n'avait pas fait de progrès pour remédier à l'absence de femmes dans le conseil***.

2019

Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous **avons élargi cette approche et avons commencé à voter contre les présidents des comités des candidatures des conseils faisant partie de l'indice composé S&P/TSX qui ne comptent qu'une (1) seule administratrice***.



Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres dans le monde.

Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes mondiales, nous **avons commencé à voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice***.



Exercice terminé le 30 juin

STATISTIQUES

Nous avons voté lors d'assemblées générales de 45 sociétés ouvertes canadiennes qui ne comptaient aucune (0) administratrice.

21 des 45 sociétés contre lesquelles nous avons voté en 2017 ont ajouté une administratrice à leur conseil au cours de l'année suivante.

Nous avons voté lors d'assemblées générales de **22** sociétés ouvertes canadiennes qui ne comptaient aucune (0) administratrice.

Nous avons voté contre le président du comité des candidatures de **6** sociétés.

Nous avons voté contre l'ensemble du comité des candidatures de **7** sociétés.

Nous avons voté contre les administrateurs de **13** sociétés ouvertes canadiennes qui ne comptaient aucune (0) administratrice.

Nous avons voté contre les administrateurs de **26** sociétés ouvertes canadiennes de l'indice composé S&P/TSX qui ne comptaient qu'une (1) femme au sein du conseil d'administration.



Nous avons voté contre l'élection de **626** administrateurs à l'échelle mondiale dans des sociétés ne comptant aucune (0) administratrice.



* À moins qu'il y ait des circonstances atténuantes justifiant une exception.

2020



Durant la période de vote de 2020, nous avons envisagé de voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs si des progrès suffisants en matière de diversité des genres n'étaient pas réalisés dans les entreprises contre lesquelles nous avons voté en 2019.



Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres pour voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs si des progrès suffisants en matière de diversité des genres n'étaient pas réalisés dans les entreprises contre lesquelles nous avons voté en 2019.



2021

Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres à l'échelle mondiale pour ce qui est des sociétés situées aux États-Unis, au Canada, dans les pays développés d'Europe et en Australie, pour commencer à voter contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration compte moins de 30 % d'administratrices (après arrondissement)*.

Dans tous les autres marchés, nous avons continué de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'avait pas au moins une administratrice*.

Nous avons continué d'élargir notre opposition à l'ensemble du comité des candidatures si des progrès suffisants n'ont pas été réalisés au cours des années subséquentes.



2022

Nous avons amélioré nos pratiques de vote sur la diversité des genres en ajoutant l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande aux pays où nous voterons contre le président du comité des candidatures si le conseil compte moins de 30 % d'administratrices*.

Dans tous les autres marchés, nous continuerons de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'a pas au moins une administratrice*.

Nous envisagerons de voter contre l'ensemble du comité des candidatures ou, selon le cas, tous les administrateurs en exercice, si les progrès en matière de diversité des genres ont été insuffisants au cours des années ultérieures.

Nous prévoyons d'appliquer un seuil arrondi de 30 % à un plus grand nombre de pays et de marchés au cours des prochaines années, y compris les marchés émergents.



Nous avons voté contre les administrateurs de seulement **10** sociétés ouvertes canadiennes en raison de préoccupations liées à la diversité des genres; **9** d'entre elles étaient des sociétés de l'indice composé S&P/TSX comptant une (1) seule femme au sein du conseil d'administration, tandis que la dernière, qui ne comptait aucune (0) femme au sein du conseil, ne faisait pas partie de l'indice composé S&P/TSX.



Nous avons voté contre **323** sociétés ouvertes en portefeuille à l'échelle mondiale (à l'exclusion du Canada), car elles ne comptaient aucune femme au sein de leur conseil d'administration.

Nous avons voté contre **481** sociétés à l'échelle mondiale

Canada : **18** Asie-Pacifique : **168**
États-Unis : **257** Amérique latine : **4**
Europe : **33** Reste du monde : **1**

Sur les **481** sociétés contre lesquelles nous avons voté, **290** de ces votes ont été en raison de notre nouveau seuil de **30 %** applicable à l'Amérique du Nord, aux pays développés d'Europe et à l'Australie

Canada : **13**
États-Unis : **251**
Pays développés d'Europe : **26**
Australie : **0**

Nous avons voté contre **357** sociétés à l'échelle mondiale

Canada : **15** Asie-Pacifique : **82**
États-Unis : **234** Amérique latine : **2**
Europe : **23** Reste du monde : **1**

Conseils d'administration renouvelables par tranches

Nouvelle politique relative aux conseils d'administration renouvelables par tranches

En 2022, nous avons rehaussé notre attention à l'égard des conseils d'administration renouvelables par tranches de nos sociétés ouvertes en portefeuille, car cette structure entrave activement les droits des actionnaires d'obliger des administrateurs précis à rendre des comptes chaque année. Nous envisagerons de voter contre tous les administrateurs soumis à une élection lorsque le vote contre un ou plusieurs administrateurs est justifié en vertu de nos Principes et directives de vote par procuration.

En 2022, nous avons ajouté une nouvelle politique de vote pour rehausser notre attention à l'égard des conseils d'administration de nos sociétés ouvertes en portefeuille. Dans une structure de conseil d'administration renouvelable par tranches, seul un sous-ensemble d'administrateurs est soumis à l'élection des actionnaires à chaque assemblée générale annuelle. Bien que cette structure puisse offrir une continuité et une stabilité accrues, par exemple dans les années qui suivent immédiatement le premier appel public à l'épargne, les conseils d'administration renouvelables par tranches entravent activement le droit des actionnaires d'obliger des administrateurs précis à rendre des comptes chaque année. Pour cette raison, dans le cas des sociétés ouvertes dotées d'un conseil d'administration renouvelable par tranches, nous envisagerons de voter contre tous les administrateurs soumis à une élection lorsque le vote contre un ou plusieurs administrateurs est justifié en vertu de nos Principes et directives de vote par procuration. Nous nous attendons à ce que les sociétés dotées de conseils d'administration renouvelables par tranches établissent clairement des dispositions de temporisation appropriées définissant le moment où l'élection annuelle des administrateurs commencera, lorsque la base d'actionnaires s'élargira à mesure que la société gagnera en maturité, et que la gouvernance se dotera d'un échéancier raisonnable pour mettre en œuvre des pratiques exemplaires.

Statistiques sur les votes concernant les conseils d'administration renouvelables par tranches

Exercice terminé le 30 juin 2022

Assemblées des actionnaires au cours desquelles nous avons appliqué notre politique de vote au sein des conseils d'administration renouvelables par tranches :

200

Votes contre les administrateurs en vertu de la politique de vote au sein des conseils d'administration renouvelables par tranches :

555

Nous avons appuyé

100 % (29 sur 29) des propositions de la direction visant à libéraliser le renouvellement du conseil d'administration.

Nous avons appuyé

100 % (5 sur 5) des propositions d'actionnaires demandant au conseil de libéraliser le renouvellement du conseil d'administration.

Sociétés nouvellement ouvertes

La transition d'une société privée à une société ouverte implique généralement d'apporter d'importants changements à la gouvernance d'entreprise afin de respecter les normes d'inscription et les nouvelles attentes des actionnaires.

Dans certains cas, les sociétés adoptent des mesures anti-offres publiques d'achat qui ne seraient pas considérées comme des pratiques exemplaires pour une société ouverte, comme des structures à deux catégories d'actions dont les droits de vote sont inégaux, des conseils d'administration renouvelables par tranches, des exigences en matière de vote à majorité qualifiée et d'autres mesures qui limitent les droits des actionnaires. Nous nous opposons à ces mesures et maintenons les mêmes attentes en matière de gouvernance pour toutes les sociétés ouvertes.

Lorsqu'une société nouvellement ouverte adopte des mesures de gouvernance restrictives sans dispositions de temporisation ou qu'elle ne paraît pas disposée à harmoniser sa gouvernance avec les attentes du marché public, nous voterons généralement contre les administrateurs pertinents. Pendant l'exercice terminé le 30 juin 2022, nous avons voté contre 387 administrateurs de 136 sociétés en vertu de cette nouvelle politique de vote à l'égard des sociétés nouvellement ouvertes.

Rémunération des cadres dirigeants

Il est plus facile de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires lorsque les intérêts de la direction sont compatibles avec ceux des actionnaires. Une correspondance claire et appropriée entre la rémunération des cadres dirigeants et le rendement de la société aide à harmoniser ces intérêts.

De ce fait, nous nous attendons à un lien clair entre la rémunération des cadres dirigeants et le rendement de la société qui permet de faire concorder les objectifs de la direction et ceux des actionnaires. Les programmes de rémunération des cadres dirigeants devraient être correctement structurés de manière à mettre l'accent sur la croissance durable et à long terme de la valeur pour les actionnaires. De même, les entreprises devraient présenter de façon transparente l'information sur la rémunération et une justification claire des décisions de rémunération dans les rapports financiers des entreprises. En outre, nous nous attendons à un vote consultatif annuel des actionnaires sur la rémunération des cadres dirigeants.

Statistiques sur les votes concernant la rémunération des cadres dirigeants

Exercice terminé le 30 juin 2022

Approbation de la rémunération des cadres dirigeants :

18 % CONTRE

(277 voix contre/1 549 votes au total)

Explication : Nous avons voté contre la proposition lorsque la société n'établissait aucun lien entre la rémunération des cadres et le rendement à long terme de la société.

Approbation de régimes d'octroi d'actions :

44 % CONTRE

(82 voix contre/185 votes au total)

Explication : Nous avons voté contre cette proposition lorsque le coût du régime était excessif et ne comportait aucun critère rigoureux en matière de rendement.

Fréquence du vote sur la rémunération :

99 % POUR

(81 voix pour/82 votes au total)

Explication : Les votes annuels sur la rémunération encouragent une supervision efficace de la rémunération des cadres dirigeants et permettent aux actionnaires de donner leur avis à la société au moment opportun.

Propositions d'actionnaires concernant la rémunération :

21 % POUR

(10 voix pour/48 votes au total)

Explication : Nous avons voté en faveur de propositions d'actionnaires qui renforçaient l'adéquation entre la rémunération et le rendement et permettaient de limiter le risque lié à la rémunération.



Partenaires et faits saillants de 2022

Nous pensons qu'en ayant recours à des partenariats et à des collaborations, nous pouvons accroître considérablement l'incidence d'Investissements RPC sur les enjeux qui touchent les pratiques liées au développement durable. Nos efforts de collaboration liés au développement durable comprennent ceux visant à améliorer la transparence et les normes, la recherche, la participation aux consultations des organismes de réglementation, la promotion des pratiques de gouvernance et d'une pensée à long terme dans le milieu des placements et des affaires.



Membre fondateur



Membre



Signataire



Membre



Membre



Investisseur signataire



Membre associé

Membre fondateur/
Membre du comité directeur

Cofondateur



Membre



Partenaire de soutien

Membre du comité consultatif
de recherche

Membre



Membre



Membre



Signataire fondateur

Président du Groupe
consultatif des investisseurs⁶

Membre



Membre



Membre du Forum



Membre du Delivery Group



Partenaire sectoriel

6. Le Groupe consultatif des investisseurs du SASB deviendra le Groupe consultatif des investisseurs de l'ISSB (IIG) à la fin de 2022. Richard Manley, directeur général et chef de l'investissement durable, équipe de direction mondiale, agira à titre de président de l'IIG après cette transition.

Faits saillants de nos efforts de collaboration



ESG Data Convergence Initiative

À l'automne 2021, Investissements RPC a uni ses forces à celles des principaux investisseurs en capital-investissement de sociétés en commandite et de commandités dans le cadre de l'ESG Data Convergence Initiative (EDCI) afin de créer un ensemble normalisé de mesures pour suivre les progrès des sociétés en portefeuille en matière d'ESG. Lancée par CalPERS et Carlyle en juillet 2022, la collaboration comprend plus de 200 commandités et sociétés en commandite de premier plan, représentant un actif géré de plus de 22 000 milliards de dollars américains. L'objectif de l'initiative est de rationaliser l'approche historiquement fragmentée du secteur des placements privés en matière de collecte et de communication de données ESG afin de créer une masse critique de données significatives en provenance de sociétés privées, qui soient fondées sur le rendement et comparables. Les premières analyses montrent qu'en suivant les données ESG, les sociétés de capital-investissement peuvent accroître considérablement les taux de divulgation de l'information et la responsabilité de leurs sociétés en portefeuille afin d'améliorer leur rendement dans des domaines importants, comme la réduction du carbone, la diversité des genres au sein des conseils d'administration ou la sécurité des travailleurs parmi bien d'autres. Investissements RPC est un membre fondateur de l'EDCI. De plus, Investissements RPC est représentée au sein du comité de direction de l'EDCI et préside son groupe de travail sur la plateforme technologique.



FCLTGLOBAL

En 2016, Investissements RPC a cofondé FCLTGlobal, un organisme sans but lucratif qui fait de la recherche et conçoit des outils favorisant la création de la valeur à long terme pour les épargnants et les collectivités. FCLTGlobal a pour mission de concentrer les capitaux sur le long terme afin de soutenir une économie durable et prospère. Ses membres comprennent plus de 75 principaux propriétaires d'actifs, gestionnaires d'actifs et entreprises qui composent la chaîne de valeur des placements mondiaux. FCLTGlobal cherche à favoriser le changement en mettant l'accent sur les domaines clés suivants : gouvernance, mesures, incitatifs, politique publique et engagement. Les principaux enjeux du programme de recherche de cet organisme comprennent le financement de la transition vers un avenir durable, la mise en pratique du capitalisme multi-participatif et la mobilisation des marchés financiers pour récompenser les comportements à long terme. John Graham, notre président et chef de la direction, siège au conseil d'administration de FCLTGlobal et à ses comités de gouvernance et de relations externes. Des collègues de toutes les organisations participent à divers groupes de travail et y contribuent, le cas échéant. FCLTGlobal, l'Institut sur les données d'Investissements RPC et le Wharton ESG Analytics Lab de l'Université de Pennsylvanie collaborent à des recherches à venir sur le capitalisme participatif.





Le Réseau de leadership d'investisseurs (RLI) a été créé en 2018, alors que le Canada assurait la présidence du G7, afin de promouvoir la collaboration entre les grands investisseurs en matière de durabilité et de croissance à long terme. Investissements RPC codirige le comité consultatif sur les changements climatiques du RLI, qui se concentre sur l'accélération de la mise en œuvre de pratiques de divulgation uniformes et comparables en matière de changements climatiques en vertu du cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous soutenons activement les initiatives du RLI sur les changements climatiques et la diversité dans l'univers des placements.

Le RLI partage notre conviction que le renforcement des pratiques de divulgation relatives aux changements climatiques aide les investisseurs à prendre des décisions de placement plus éclairées.

En mars 2022, le RLI a publié le livre [Inclusive Finance Playbook](#). Ce guide présente aux investisseurs des analyses de rentabilité sur l'inclusion et les mesures d'inclusion ainsi que des études de cas sur les débuts de la mise en pratique de ces mesures par les membres du RLI. En septembre 2022, le RLI a publié le guide [Net Zero Investor Playbook](#). Ce rapport vise à aider les investisseurs à relever le défi du financement de la transition afin d'atteindre leurs objectifs de décarbonisation et de saisir les occasions offertes par la transition vers la cible de zéro émission nette.

« Je suis ravi de diriger le Groupe consultatif des investisseurs du SASB à ce moment critique où la Fondation IFRS établit l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et prépare la transition des normes du SASB vers les normes de l'ISSB au terme d'un processus rigoureux. Le travail de l'ISSB orientera les décisions de répartition du capital pour les décennies à venir. Il est donc essentiel de s'assurer que la voix des investisseurs axés sur le rendement continue d'être entendue et que l'accent est maintenu sur une information propre au secteur et utile à la prise de décisions. »



Richard Manley,
directeur général, chef de
l'investissement durable, équipe de
direction mondiale et président,
Groupe consultatif des investisseurs
du SASB⁷

7. Le Groupe consultatif des investisseurs du SASB deviendra le Groupe consultatif des investisseurs de l'ISSB (IIAG) à la fin de 2022. Richard Manley, directeur général et chef de l'investissement durable, équipe de direction mondiale, agira à titre de président de l'IIAG après cette transition.



La mission de l'Institute for Sustainable Finance (ISF) est d'harmoniser les marchés financiers traditionnels avec la transition du Canada vers une économie prospère et durable, y compris la durabilité environnementale à long terme. Situé à la Smith School of Business de l'Université Queen's, l'ISF est la toute première plateforme de collaboration multidisciplinaire au Canada qui réunit le milieu universitaire, le secteur privé et le gouvernement dans le but unique d'accroître la capacité financière durable du Canada. Un membre chevronné de notre groupe d'investissement durable siège au comité consultatif de recherche de l'ISF, qui comprend des spécialistes et des universitaires de premier plan en recherche et innovation en finance durable. Le comité partage son expertise et contribue aux recherches de l'ISF.



Now part of IFRS Foundation

Les normes du SASB guident la divulgation aux investisseurs de l'information sur le développement durable nécessaire pour évaluer la valeur de l'entreprise. Les normes du SASB ont été élaborées par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), qui a fusionné avec l'International Integrated Reporting Council (IIRC) en 2021 pour former la Value Reporting Foundation (VRF). La Value Reporting Foundation est un organisme mondial sans but lucratif qui offre une gamme complète de ressources conçues pour aider les entreprises et les investisseurs à acquérir une compréhension commune de la valeur d'entreprise – comment elle est créée et préservée et comment elle s'érode. Ces ressources, y compris les principes de réflexion intégrée (Integrated Thinking Principles), le cadre de production de rapports intégré (Integrated Reporting Framework) et les normes du SASB, peuvent être utilisées seules ou en combinaison, selon les besoins de l'entreprise. Ces outils, déjà adoptés dans plus de 70 pays, constituent un élément essentiel de l'infrastructure de marché nécessaire pour élaborer, gérer et communiquer une stratégie qui crée de la valeur à long terme et améliore le rendement. Ces ressources sont maintenant conservées par la Fondation IFRS après la fusion entre VRF et IFRS en août 2022.

Pour soutenir notre capacité à agir au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC, nous nous efforçons d'obtenir des renseignements uniformes, comparables et précis sur les risques et les occasions d'affaires liés au développement durable, et d'agir à titre de porte-parole dans l'évolution de cette information. En mars 2022, Richard Manley, chef de l'investissement durable à Investissements RPC, a été nommé président du Groupe consultatif des investisseurs du SASB. Le GCI est un groupe de gestionnaires et de propriétaires d'actifs de premier plan qui sont déterminés à améliorer l'information sur la durabilité divulguée aux investisseurs. Depuis sa création en 2016, il est passé de 12 à plus de 60 membres, dont neuf des dix plus grands gestionnaires d'actifs dans le monde, et représente plus de 53 000 milliards de dollars américains d'actifs.



Le Conseil de la stabilité financière (CSF) est un organisme international créé à la suite de la crise financière mondiale de 2008 pour surveiller la stabilité du système financier. Le CSF a créé le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) en 2015 pour établir des recommandations relatives à une meilleure divulgation des informations financières liées aux changements climatiques et ainsi favoriser une prise de décision plus éclairée en matière de placement, de crédit et de souscription d'assurance.

Le GIFCC est composé d'investisseurs, de compagnies d'assurance, de grandes sociétés mondiales issues de nombreux segments financiers et non financiers, de cabinets comptables et de services-conseils et d'agences de notation. Investissements RPC est membre fondateur du GIFCC et l'un des deux seuls gestionnaires de caisses de retraite dans le monde qui y sont représentés.

Les recommandations du GIFCC fournissent un cadre conçu pour aider les investisseurs et les autres parties des milieux financiers à mieux comprendre et évaluer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. Le cadre s'articule autour de quatre thèmes : la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque et les mesures et objectifs. Investissements RPC a été un ardent défenseur du GIFCC et adoptera la totalité de ces recommandations d'ici la fin de l'exercice 2021. Nos rapports conformes aux recommandations du GIFCC sont disponibles [ici](#).

Nous croyons que notre soutien aux recommandations du GIFCC contribuera à améliorer la divulgation à l'échelle mondiale des risques et des possibilités liés aux changements climatiques. Cela devrait aider les propriétaires d'actifs, y compris Investissements RPC, à prendre des décisions de placement judicieuses.



Le Transition Plan Taskforce (TPT) du Royaume-Uni a été mandaté par le gouvernement du Royaume-Uni pour élaborer un étalon-or pour les plans de transition. À la COP26, le chancelier de l'Échiquier a annoncé que le Royaume-Uni exigera que les grandes entreprises et certaines sociétés du secteur financier publient un plan de transition à partir de 2023. Le TPT travaille avec des cadres internationaux qui préparent des directives sur la divulgation des plans de transition, y compris l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Le groupe de travail s'appuiera sur le travail de base effectué par ces organismes pour élaborer des recommandations détaillées sur la divulgation des plans de transition, sur lesquelles la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni se basera pour renforcer les règles de divulgation. Notre chef de l'investissement durable est membre du Delivery Group du TPT.



Mobilisation et bien-être des employés à Investissements RPC



Mobilisation et bien-être des employés à Investissements RPC

Notre équipe mondiale, qui compte plus de 2 000 employés, est très motivée à faire de son mieux pour investir dans l'intérêt supérieur des cotisants et des bénéficiaires du RPC, dans le cadre de notre unique objectif consistant à maximiser les rendements sans risque de perte indu. Ce mandat public favorise un rendement élevé, attire et conserve les meilleurs talents de diverses collectivités et relie les employés de nos bureaux à l'échelle mondiale. Nous bâtissons un milieu de travail inclusif où tous les collègues se sentent soutenus, respectés et valorisés pour leurs qualités individuelles et pour leurs contributions uniques. Ce faisant, nous nous assurons que chacun a la possibilité de réaliser son plein potentiel. Nos groupes-ressources d'employés sont engagés dans la mise en œuvre des changements au sein de notre culture et dans nos collectivités au moyen de divers programmes et activités.

Nos groupes-ressources d'employés

Favorise le développement et les liens entre collègues qui s'identifient à la diaspora asiatique au sein de l'organisme ou qui y sont associés.



Cherche à sensibiliser les employés pour améliorer l'efficacité environnementale collective et réduire l'empreinte écologique interne d'Investissements RPC.



Cherche à sensibiliser ainsi qu'à lutter contre les préjugés liés aux problèmes de santé mentale en milieu de travail.



S'emploie à célébrer et à promouvoir la riche diversité culturelle d'Investissements RPC.



Contribue à créer une culture forte et inclusive par la sensibilisation et la mobilisation à l'égard de la communauté LGBTQ+.



Appuie le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste d'étudiants et de professionnels noirs talentueux en favorisant la sensibilisation, l'alliance et la communauté.



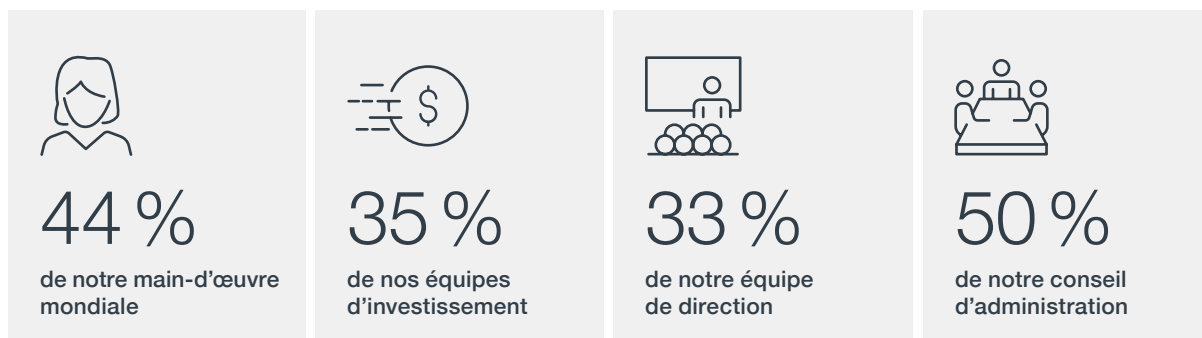
Vise à améliorer la culture organisationnelle en attirant, en formant et en retenant des professionnelles performantes.



Nous continuons de mettre l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Statistiques au 31 mars 2022

Représentation des femmes



Inclusion

Participation de
95 %
à la formation sur l'inclusion cette année

Participation de
71 %
à des occasions d'apprentissage informelles mettant en évidence les expériences uniques de groupes historiquement sous-représentés



Représentation des minorités

47 %
de notre main-d'œuvre mondiale



42 %
de nos équipes d'investissement



3 %
de nos collègues sont des membres auto-identifiés de la communauté LGBTQ+

4 %
de nos collègues sont des membres auto-identifiés comme des personnes handicapées

Plus de
70 %
de nos collègues se sentent encouragés à dénoncer les préjugés dont ils sont témoins et un nombre égal d'entre eux estiment que leur équipe travaille activement à réduire les préjugés dans leurs groupes et leurs décisions

Mobilisation et bien-être des employés à Investissements RPC

Le bien-être a toujours été une priorité pour Investissements RPC et est resté au centre de nos préoccupations pendant la pandémie. Selon un sondage interne, 92 % de nos employés estiment que nous avons bien géré la pandémie. Le bien-être des employés continue de faire partie de nos priorités absolues dans le cadre de l'élaboration de nos plans de retour au travail. Notre modèle de travail hybride et souple permet aux équipes de répartir leur temps entre le travail au bureau et le travail à distance à la maison, d'une manière optimale pour eux et pour l'entreprise. Nous croyons aux avantages du travail collaboratif et la meilleure façon d'y parvenir est d'adopter un environnement de travail inclusif, engageant, durable, hybride et souple.

Récemment, Mary Sullivan, directrice générale principale et chef de la gestion des talents d'Investissements RPC, a reçu le prix Best Executive Award 2022 du magazine *Report on Business du Globe and Mail* pour son leadership en ressources humaines. Mary s'est fait la championne de l'amélioration de nos programmes de santé mentale et d'ergonomie et a lancé de nouvelles initiatives de mieux-être qui nous ont permis de nous concentrer sur notre bien-être mental et physique au cours des deux dernières années de pandémie mondiale. Mary et son équipe ont contribué à maintenir nos 2 000 collègues en meilleure santé, plus en sécurité et davantage connectés.

« Un héritage durable de la pandémie est la maturation de la dynamique entre l'employeur et l'employé. Plus que jamais, les candidats potentiels interrogent les employeurs. Ils s'intéressent davantage aux régimes de travail souples, aux politiques progressistes en matière de garde d'enfants, aux congés parentaux, aux attitudes à l'égard du travail à domicile et aux programmes de soutien de la santé mentale, entre autres. Les employés veulent également connaître la contribution d'une organisation aux collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités et savoir si ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont conformes à leurs propres valeurs. »



Mary Sullivan,
directrice générale principale et chef de la gestion des talents : propos partagés dans l'article d'opinion « *Sounding Board: A look at the future of workplace wellness* » dans *Benefits Canada*

Initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

- **Programmes de formation continue** pour les stagiaires, les nouveaux employés, les gestionnaires de personnel et tous les collègues afin de faire connaître nos priorités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de faire en sorte que les comportements inclusifs fassent partie intégrante de l'ensemble de l'organisation.
- **Promotion du dialogue à l'interne** au moyen d'événements ciblés, d'occasions et d'espaces pour souligner l'importance de la représentation, de l'empathie, de l'humilité et de la curiosité sincère.
- **Mobilisation avec d'autres organisations**, notamment par notre participation à la BlackNorth Initiative et à 100 Women in Finance, afin de continuer à élargir notre rayonnement dans les communautés qui méritent l'équité.
- **Mesure de la représentation** au moyen de questionnaires d'auto-identification afin d'assurer un meilleur suivi de l'expérience des membres de groupes historiquement sous-représentés.
- **Mise en œuvre active de pratiques exemplaires en matière de gestion du changement** pour assurer un accès équitable aux occasions et à l'avancement.



Siège social

Toronto

1, rue Queen Est
Bureau 2500, Toronto (Ontario)
M5C 2W5
Canada
Tél. : +1 416 868 4075
Télééc. : +1 416 868 8689
Sans frais : +1 866 557 9510

Bureaux internationaux

Hong Kong

18/ F York House, The Landmark,
15 Queen's Road Central
Central Hong Kong
Tél. : +852 3973 8788
Télééc. : +852 3973 8710

Londres

40 Portman Square, 2nd Floor
London W1H 6LT
Royaume-Uni
Tél. : +44 20 3205 3500
Télééc. : +44 20 3205 3420

Luxembourg

10-12 Boulevard F.D. Roosevelt
Luxembourg
L-2450
Tél. : +352 2747 1400
Télééc. : +352 2747 1480

Mumbai

3 North Avenue, Maker Maxity,
5th Floor, Bandra Kurla Complex,
Bandra (East) Mumbai 400051
Inde
Tél. : +91 22 615 14400

New York

510 Madison Avenue, 15th Floor
New York, NY 10022
États-Unis
Tél. : +1 646 564 4900
Télééc. : +1 646 564 4980

San Francisco

333 Bush Street, Suite 414
San Francisco, CA 94104
États-Unis
Tél. : +1 415 276 2835

São Paulo

Av. Brigadeiro Faria Lima
4300 – 14^o andar
São Paulo – SP, 04538-132
Brésil
Tél. : +55 11 3216 5700
Télééc. : +55 11 3216 5780

Sydney

Suite 5, Level 30,
Governor Macquarie Tower
1 Farrer Place
Sydney, NSW 2000
Australie
Tél. : +61 2 8257 7777
Télééc. : +61 2 8257 7717